



Coûts nets de l'abandon des études postsecondaires en Ontario

Une analyse coût-bénéfice pour le COQES

16 AVRIL 2025

Ashley Pullman | Audrey Appiah | Catherine Yeh | Masashi Miyairi | Michael Dubois | Reuben Ford | Taylor Shek-wai Hui

Conseil d'administration de la SRSA

Richard A. Wagner
Ancien associé, Norton Rose Fulbright s.r.l.

Tim Aubry, Ph. D.
Professeur émérite, École de psychologie,
Université d'Ottawa

Gordon Berlin
Ancien président, MDRC

Satya Brink, Ph. D.
Consultante internationale, recherche, analyse politique et
conseil en politique stratégique
Éducation, apprentissage tout au long de la vie et
développement

Erica Di Ruggiero, Ph. D.
Directrice, Centre pour la santé mondiale
Directrice, Spécialisation collaborative en santé mondiale
École de santé publique Dalla Lana, Université de Toronto

Marie-Lison Fougère
Ancien sous-ministre, ministère des Affaires francophones
Ancienne sous-ministre déléguée à la Condition féminine

Renée F. Lyons, Ph. D.
Présidente fondatrice et directrice scientifique émérite,
Bridgepoint Collaboratory for Research and Innovation,
Université de Toronto

Andrew Parkin, Ph. D.
Directeur général de l'Environics Institute

Nancy Reynolds
Associée directrice, Sterling Lifestyle Solutions

Président et Chef de la direction de la SRSA

David Gyarmati

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) est un organisme de recherche à but non lucratif, créé spécifiquement pour élaborer, mettre à l'essai à grande échelle et évaluer rigoureusement de nouveaux programmes. La mission de la SRSA comporte deux volets : le premier consiste à aider les décideurs et les intervenants à déterminer les politiques et les programmes qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens, en se penchant particulièrement sur les effets qu'ils auront sur les personnes défavorisées. Le deuxième volet vise à améliorer les normes relatives aux éléments probants utilisées pour évaluer ces politiques.

Depuis sa création en décembre 1991, la SRSA a mené plus de 550 projets et études pour le compte de divers ministères fédéraux et provinciaux, municipalités et autres organismes publics et sans but lucratif. La SRSA a des bureaux à Ottawa et à Vancouver, ainsi que des bureaux satellites à Calgary, Hamilton, Montréal, Regina, Toronto et Winnipeg.

Pour plus d'informations sur la SRSA, veuillez communiquer avec nous :

Société de recherche sociale appliquée
55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1N 5M3
613 237-4311 | 1 866 896-7732
info@srdc.org | www.srdc.org

Bureau de Vancouver
890, rue Pender Ouest, bureau 440
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1J9
604 601-4070

Bureaux satellites :
Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba,
Ontario, Québec et Saskatchewan
1 866 896-7732

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ III

| | |
|---|-----|
| Coûts de l'abandon des études postsecondaires par rapport à la renonciation | iii |
| Coût de l'obtention du diplôme d'études postsecondaires par rapport à la renonciation | iv |
| Coûts nets de l'abandon des études | iv |
| Implications et prochaines étapes | vi |

INTRODUCTION 1

| | |
|---------------------------|----|
| Approche globale | 2 |
| Spécificité des résultats | 11 |

RÉSULTATS 14

| | |
|--|----|
| AUTRES CONSIDÉRATIONS | 20 |
| IMPLICATIONS DES ESTIMATIONS DU COÛT NET | 21 |

RÉFÉRENCES 23

| | |
|--|----|
| APPENDIX A: ESTIMATIONS PAR COMPOSANTE | 25 |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | 25 |
| Autres frais de scolarité | 33 |
| Revenus gagnés durant la vie active | 36 |
| Manque à gagner | 42 |
| Impôts provinciaux et fédéraux | 46 |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | 50 |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 52 |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | 56 |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 59 |

**APPENDIX B: ESTIMATION SELON L'HYPOTHÈSE D'UNE INSCRIPTION À TEMPS PLEIN
ÉQUIVALANT À UNE CHARGE DE COURS DE 100 %**

63

RÉSUMÉ

En Ontario, l'abandon des études postsecondaires a des conséquences financières importantes pour de nombreux intervenants. En effet, les étudiants qui n'obtiennent pas leur diplôme risquent de gagner un moins bon salaire, les établissements d'enseignement pourraient recevoir moins de fonds, les gouvernements risquent de voir une rentabilité moindre de leurs investissements en éducation et la société risque de souffrir d'une diminution des compétences de la main-d'œuvre. Toutefois, les véritables conséquences de l'abandon des études ne sont pas bien définies, en particulier en comparaison avec l'absence totale d'études postsecondaires. Précédemment, la SRSA a mené des recherches commandées par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) révélant qu'environ 24,7 % des étudiants de l'Ontario effectuant des études postsecondaires n'ont pas obtenu de diplôme au bout de sept ans et que les personnes qui abandonnaient leurs études gagnaient environ 50 % de moins que celles qui les terminaient lorsqu'elles entraient sur le marché du travail.

Ce rapport utilise une analyse coût-bénéfice comparant les coûts nets de l'abandon des études par rapport à l'obtention d'un diplôme et à ceux de la renonciation aux études postsecondaires chez des individus comparables. Grâce à une analyse complète des données utilisant de multiples ensembles de microdonnées, une modélisation économétrique des contrefactuels, des simulations et des prévisions, le rapport monetise les différentes composantes des coûts dans un cadre coût-bénéfice.

Les résultats comprennent (a) des estimations des coûts encourus par les étudiants n'ayant pas terminé leurs études au cours de leur vie par rapport à leur situation s'ils n'en avaient jamais fait et (b) des estimations des coûts encourus par les mêmes étudiants n'ayant pas terminé leurs études au cours de leur vie s'ils avaient terminé leurs études postsecondaires, toujours par rapport à leur situation s'ils n'en avaient jamais fait. Les résultats qui sont le point central du présent rapport estiment la différence entre les valeurs de (a) et (b), ce qui représente les coûts supplémentaires que les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études engagent au cours de leur vie par rapport à leur situation s'ils avaient terminé leurs études.

COÛTS DE L'ABANDON DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES PAR RAPPORT À LA RENONCIATION

- Le « coût » global pour les étudiants qui abandonnent leurs études par rapport à ceux qui y renoncent est négatif, ce qui signifie qu'il y a un gain pour les étudiants qui commencent des études postsecondaires, même s'ils les abandonnent. Ils perdent en droits de scolarité, autres dépenses liées à l'éducation et en revenus non gagnés pendant leurs études, mais ces coûts sont plus que compensés par l'aide financière aux étudiants et (surtout) par leurs revenus

plus élevés durant la vie active. Ces derniers entraînent également des impôts plus élevés et davantage de cotisations à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada (RPC) que s'ils n'avaient pas fait d'études postsecondaires, mais leurs revenus plus élevés l'emportent toujours sur ces coûts.

- Ces revenus supplémentaires gagnés durant la vie active génèrent des recettes fiscales substantielles pour les gouvernements de l'Ontario et du Canada, ce qui signifie qu'ils récupèrent plus que les montants qu'ils dépensent pour aider les étudiants par le biais du financement des établissements et de l'aide financière aux étudiants.
- Il en résulte que la société bénéficie tout de même d'études abandonnées par rapport à la renonciation totale. Cependant, les établissements d'enseignement sont perdants, car il leur coûte davantage pour soutenir un étudiant qui abandonne ses études que les droits de scolarité et les fonds publics qu'ils reçoivent pour le soutenir.

COÛT DE L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES PAR RAPPORT À LA RENONCIATION

- Les résultats sont similaires pour l'achèvement et l'abandon des études, mais les montants sont quelque peu amplifiés dans le premier scénario. Comme on pouvait s'y attendre, les gains liés à l'obtention du diplôme sont encore plus importants que ceux liés à la renonciation aux études postsecondaires. Le rendement net à vie de l'achèvement des études postsecondaires par étudiant était estimé à près de 600 000 dollars en 2021.
- L'achèvement des études signifie que l'on paie plus d'impôts, de sorte que les gouvernements gagnent encore plus lorsque les études postsecondaires sont achevées, étant donné que l'aide supplémentaire aux étudiants et le soutien direct aux établissements d'enseignement sont beaucoup moins importants que le gain supplémentaire en revenus. La société bénéficie de près d'un million de dollars par personne qui termine ses études par rapport à l'abandon des études.

COÛTS NETS DE L'ABANDON DES ÉTUDES

- La différence entre les deux ensembles de résultats ci-dessus détermine les estimations finales du coût net de l'abandon des études. Les non-diplômés économisent sur les droits de scolarité et les autres dépenses liées à l'éducation, et gagnent un peu plus en revenus non touchés que s'ils avaient terminé leurs études, mais ils perdent l'avantage substantiel en ce qui a trait aux revenus associés à l'obtention d'un diplôme. S'il est vrai qu'ils paient moins

d'impôts et de cotisations à l'assurance-emploi et au RPC, la perte nette due à l'abandon des études est de plus d'un tiers de millions de dollars au cours de leur vie.

- Il y a une légère différence pour les établissements lorsque les étudiants ne terminent pas leurs études; la majeure partie de ce petit gain en dollars provient des coûts administratifs que l'établissement ne paie pas pour les étudiants qui fréquentent l'école moins longtemps.
- Les gouvernements perdent des gains potentiels pour chaque personne qui abandonne ses études par rapport à ce qu'elle aurait gagné si elle les avait achevées, soit environ 110 000 dollars pour l'Ontario et 125 000 dollars pour les sources fédérales. La perte nette pour la société s'élève à plus de 600 000 dollars.

IMPLICATIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

Les résultats de l'analyse de la SRSA mettent en évidence les avantages potentiels d'un investissement dans des interventions visant à augmenter les taux d'achèvement. Notre comparaison des coûts liés à l'abandon des études par rapport à la renonciation aux études postsecondaires suggère que la décision de faire des études postsecondaires est en moyenne la bonne, que l'étudiant aille jusqu'au bout ou non. Les étudiants ont de meilleurs résultats professionnels au cours de leur carrière que s'ils n'avaient pas fait d'études postsecondaires. Cela ne veut pas dire que les études postsecondaires amélioreraient la situation de tout le monde, puisque notre étude n'a modélisé que le comportement des participants. Néanmoins, nos résultats suggèrent que les gouvernements, les individus et la société bénéficient tous de faire des études postsecondaires, même partielles, tandis que le coût de la renonciation est faible pour les établissements.

Le coût net de l'abandon des études laisse croire qu'il y a des bénéfices substantiels à réaliser si l'on peut encourager les étudiants à terminer leurs études. Les gouvernements perdent environ 235 000 dollars au cours de la vie de chaque personne qui ne termine pas ses études. Plausiblement, le financement des mesures incitatives à l'égard des étudiants qui n'ont pas terminé leurs études, ne serait-ce que d'un dixième de ce montant, permettrait aux gouvernements et aux autres intervenants de réaliser des bénéfices substantiels tout au long de la vie de ces personnes.

Notre estimation montre donc que les efforts politiques visant à trouver des moyens appropriés d'encourager l'achèvement des études postsecondaires peuvent apporter des gains considérables. Il existe donc des arguments financiers robustes en faveur de l'adoption urgente de deux mesures clés :

- élaborer des mesures appropriées pour aider les étudiants à terminer leurs études lorsqu'ils risquent de ne pas le faire;
- élaborer des mécanismes de repérage afin d'orienter les mesures incitatives jugées efficaces vers les étudiants les plus susceptibles d'en bénéficier.

INTRODUCTION

Les étudiants qui s'inscrivent à des programmes d'études postsecondaires sans obtenir de diplôme sont souvent présentés comme un problème de politiques, auquel des coûts sont possiblement rattachés. L'abandon des études pourrait être coûteux pour les étudiants qui ne profiteraient pas des avantages salariaux liés à l'obtention d'un diplôme. Le départ prématuré d'étudiants peut coûter cher aux établissements qui reçoivent un financement moindre sous forme de droits de scolarité ou de transferts du gouvernement pour couvrir leurs coûts de fonctionnement (s'ils sont basés sur le nombre d'étudiants inscrits). Il peut être coûteux pour les gouvernements provinciaux et fédéral d'investir dans l'enseignement postsecondaire et l'aide financière aux étudiants, alors qu'une partie des étudiants n'obtiennent pas de diplôme et paient moins d'impôts en conséquence. La société peut également payer les coûts de l'abandon des études par une diminution nette des compétences de la main-d'œuvre et une baisse de la productivité de la société, qui se traduit à nouveau par une diminution des revenus nets.

Toutefois, les conséquences de l'abandon des études ne sont généralement pas bien définies et ne sont pas souvent comparées aux résultats et à la situation des personnes qui ne font pas d'études postsecondaires. Même si les étudiants n'obtiennent pas de diplôme d'études supérieures, que se passe-t-il s'ils acquièrent tout de même de nouvelles compétences utiles sur le marché du travail? Les étudiants ont-ils des avantages financiers s'ils apprennent des informations précieuses sur leurs capacités innées dans le cadre de leurs études incomplètes? Que dire du réseau social qu'une personne peut se bâtir au cours de ses études, des contacts qui peuvent l'aider à trouver un emploi adapté, même si elle n'obtient pas de diplôme?

Afin d'éclairer le débat politique en Ontario sur les coûts de l'abandon des études, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a demandé à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) d'effectuer une recherche en 2023 sur quatre sujets : 1) la définition de l'abandon; 2) la mesure de l'abandon en fonction d'un ensemble de caractéristiques d'étudiants et de programmes; 3) les résultats subséquents associés à l'abandon ou à l'achèvement des études postsecondaires et 4) les coûts nets de l'abandon par rapport à l'achèvement pour les différents intervenants concernés. Les recherches sur les trois premiers sujets, basées sur une définition de l'abandon utilisée à l'échelle du réseau de l'éducation, ont révélé que 24,7 % des étudiants qui se sont inscrits à des programmes postsecondaires ontariens du premier cycle ou à un niveau inférieur n'ont pas obtenu de diplôme dans les sept ans, un taux qui passe à 22,8 % après huit ans (Colyar et coll., 2023). Les étudiants qui n'ont pas obtenu de diplôme gagnent environ 50 % de moins que les diplômés lorsqu'ils entrent sur le marché du travail une fois que le modèle de régression de la SRSA a pris en compte d'autres facteurs. Bien que l'étude n'ait pas permis de comprendre les mécanismes qui poussent les étudiants à quitter prématurément les études supérieures (pour explorer les recherches antérieures sur l'éventail

des raisons, voir McCarty, DeDiego, Carrier, et Thompson-Ebanks, 2023), elle a révélé que certains facteurs liés aux programmes et aux antécédents étaient associés à l'abandon des études.

Le présent rapport analyse le quatrième sujet de recherche : une analyse coût-bénéfice qui évalue comment les coûts nets de l'abandon des études pour les étudiants, les établissements, les gouvernements et la société se comparent à ceux attribuables à l'obtention de diplômes chez des individus comparables. Pour élaborer et monétiser le plan, nous avons procédé à une analyse complète des données, comme indiqué dans l'annexe A, y compris plusieurs types d'estimation afin de monétiser chaque élément dans le cadre de l'analyse coût-bénéfice décrite ci-dessous.

Dans la section de ce rapport consacrée aux implications, nous utilisons les résultats pour estimer le rendement potentiel d'investissements qui convertissent des proportions déterminées de personnes n'ayant pas achevé leurs études en personnes ayant achevé leurs études. Ces données pourraient justifier la mise à l'essai de mesures incitatives potentielles visant à augmenter le taux d'achèvement.

APPROCHE GLOBALE

Contexte et considérations

La SRSA adopte une approche d'analyse coût-bénéfice qui mesure les coûts nets de l'abandon des études postsecondaires en Ontario pour les étudiants, les établissements, les gouvernements et la société dans son ensemble. Les « coûts nets » sont des estimations des coûts d'une activité donnée moins les bénéfices estimés. Dans le cas de l'abandon, les coûts nets sont préoccupants lorsqu'ils sont positifs (c'est-à-dire lorsque les coûts de l'activité sont supérieurs à ses bénéfices).

Regardons la question, par exemple, du point de vue de l'étudiant. L'étudiant subit des frais lorsqu'il commence des études postsecondaires même s'il ne les termine pas, sous la forme de droits de scolarité et de manque à gagner pendant qu'il n'est pas sur le marché du travail. Néanmoins, l'étudiant qui ne termine pas ses études peut tirer profit du temps passé au collège ou à l'université, même s'il n'obtient pas de diplôme (par exemple, il peut acquérir de nouvelles compétences ou élargir son réseau social), ce qui l'aidera à trouver un emploi mieux rémunéré que les personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires. On ne peut donc pas automatiquement supposer que les coûts nets de l'abandon des études sont nécessairement plus élevés que :

- si l'étudiant avait poursuivi des études postsecondaires, puisqu'il aurait également subi les coûts liés à la poursuite d'études supérieures (vraisemblablement plus élevés);

- Si l'étudiant n'avait jamais commencé d'études postsecondaires et n'avait pas bénéficié d'un supplément de revenu attribuable au temps qu'il a passé dans l'enseignement supérieur.

En effet, des recherches menées aux États-Unis montrent que les personnes qui ne terminent pas leurs études postsecondaires sont plus susceptibles de trouver du travail et de gagner plus que leurs homologues qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires (Giani, Attewell et Walling, 2020). Des recherches menées dans 18 pays européens montrent que les personnes qui n'ont pas terminé leurs études gagnent moins que les diplômés de l'enseignement postsecondaire, mais plus que les personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires (Berlingieri et Bolz, 2020).

Par conséquent, cette analyse coût-bénéfice pose la question suivante : *combien les étudiants, ainsi que les établissements, les gouvernements et la société, économisent-ils lorsqu'une personne qui aurait abandonné prématurément ses études postsecondaires sans obtenir de diplôme les termine?* À bien des égards, il s'agit d'une question d'efficacité économique des diplômes d'études postsecondaires, qui s'inscrit dans le droit fil des recherches antérieures sur le « bénéfice » économique de l'éducation (par exemple, Bourbeau, Lefebvre et Merrigan, 2010; Heckman, Humphries et Veramendi, 2016; Psacharopoulos et Patrinos, 2018; OCDE, 2018). Dans ce type d'analyse, un diplôme d'études postsecondaires est traité comme un médiateur « qui transmet l'effet de la fréquentation d'un établissement d'enseignement supérieur sur les revenus » (Zhou, 2022, p. 5), souvent en comparaison avec les personnes ayant un diplôme d'études secondaires, bien que certaines études fassent une distinction entre les personnes ayant un diplôme d'études secondaires qui ont suivi ou non des études postsecondaires (par exemple, Kim et Tamborini, 2019). Une analyse coût-bénéfice de l'abandon cherche à estimer le bénéfice financier d'une certaine fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire, même si l'étudiant ne va pas jusqu'au bout de ses études.

Dans le cadre d'une approche analytique élémentaire que la SRSA a utilisée par le passé pour des analyses coût-bénéfice (par exemple, Gyarmati et coll. 2008; Ford et coll. 2012), une valeur monétaire en attribuée à l'effet de l'engagement d'un participant dans une activité, selon l'estimation des coûts des ressources par participant, dans la mesure du possible, soit par une mesure directe, soit par une estimation. Les coûts de la participation à des études postsecondaires comprennent évidemment les droits de scolarité et autres frais, les dépenses liées aux études (par exemple, les livres) et le manque à gagner initial, tandis que les avantages pourraient inclure l'augmentation des revenus ultérieurs au cours de la vie.

Dans chaque cas, il est important de déterminer qui finance les coûts ou profite des avantages, car ils peuvent représenter des gains pour certains ou des pertes pour d'autres. Les établissements bénéficient des droits de scolarité et d'un financement direct du gouvernement qui est conditionnel à l'inscription des étudiants ou à la réalisation de certaines étapes (Snowdon, 2022). En effet, une étude antérieure sur le coût de l'abandon des études n'a estimé

les coûts que du point de vue des collèges et des universités en estimant la perte de droits de scolarité et de financement, en fonction de leur taux individuel d'abandon (Raisman, 2013).

Cependant, une même activité peut avoir un effet différent sur plusieurs acteurs. L'abandon ne concerne pas seulement les établissements. Par exemple, lorsqu'un étudiant fait des études postsecondaires, les gouvernements paient directement les établissements, mais versent également (dans certains cas) une aide financière aux étudiants. Ces « coûts » pour le gouvernement peuvent être compensés ultérieurement par une augmentation des recettes fiscales provenant des revenus des particuliers qui ont bénéficié d'une éducation supérieure (Levin et García, 2018). En outre, une activité peut avoir des effets sur la répartition des revenus souhaitables pour la société même si elle est coûteuse, ce qui doit être pris en compte lors de l'élaboration d'une réponse politique.

Le cadre

Dans le tableau 1, nous examinons les coûts et les bénéfices nets de la participation aux études postsecondaires de différents points de vue : les étudiants, les établissements, le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement fédéral et la société dans son ensemble. Le tableau illustre le sens de l'effet *attendu* de la participation à des études postsecondaires sur chaque perspective comptable. Les effets attendus sont présentés sous la forme d'un bénéfice net/gain (+), d'un coût net/perte (-) ou d'une absence de gain ou de perte (o) par rapport à une personne n'ayant jamais fait d'études postsecondaires.

Bien que nous incluions dans le tableau 1 toutes les composantes des coûts et des bénéfices que la SRSA a initialement définies, avant d'entamer ce travail, nous avons poursuivi l'analyse d'un plus petit nombre de catégories à la suite de quelques investigations initiales. Les catégories pour lesquelles il n'a pas été possible d'obtenir des données de haute qualité ou pour lesquelles il n'existe pas d'estimation suffisamment solide sont en gris. Celles-ci sont examinées (y compris la raison de leur exclusion), mais ne font pas l'objet d'une estimation plus loin dans le présent rapport. Les définitions sont fournies dans le tableau 2.

Table 1 Cadre d'analyse coût-bénéfice de la poursuite d'études postsecondaires utilisé dans le présent rapport

| | Étudiants | Établissement | Perspective comptable | | |
|---|------------|---------------|---------------------------|----------------------|------------|
| | | | Gouvernement de l'Ontario | Gouvernement fédéral | Société |
| Coûts et bénéfices tangibles | | | | | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | - | + | 0 | 0 | - |
| Autres frais de scolarité | - | 0 | 0 | 0 | - |
| Autres frais | - | 0 | 0 | 0 | - |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 0 | + | - | - | - |
| Manque à gagner | - | 0 | 0 | 0 | - |
| Revenus gagnés durant la vie active | + | 0 | 0 | 0 | + |
| Impôts provinciaux et fédéraux | - | 0 | + | + | 0 |
| Cotisations à l'assurance-emploi et au RPC | - | 0 | 0 | + | 0 |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | - | 0 | + | + | 0 |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | + | 0 | - | - | 0 |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 0 | - | 0 | 0 | 0 |
| Total | +/- | +/- | +/- | +/- | +/- |
| Bénéfices intangibles (difficiles à quantifier ou à monétiser) | | | | | |
| Santé | + | 0 | + | + | + |
| Réduction de la criminalité | 0 | 0 | + | + | + |
| Avantages sociaux | + | 0 | + | + | + |
| Total | +/- | +/- | +/- | +/- | +/- |

La perspective de l'étudiant individuel dans la première colonne indique les gains ou les pertes nets pour les étudiants aux études postsecondaires, par rapport aux non-étudiants. On s'attend à ce que les gains proviennent principalement du marché du travail grâce à des revenus de la vie active supérieurs en raison d'un dossier scolaire plus riche, même s'ils n'obtiennent pas de diplôme. Le dossier scolaire enrichi peut inclure le capital humain, social ou culturel, par exemple, des compétences améliorées ou nouvelles et un réseau social plus large ou plus diversifié.

La perspective du budget de l'établissement indique les gains découlant d'études postsecondaires, par rapport à l'absence d'études, y compris le financement reçu lorsque les étudiants paient leurs droits de scolarité et d'autres frais (frais de bibliothèque, etc.), ainsi que les transferts gouvernementaux aux établissements (pour une vue d'ensemble descriptive de cette question en Ontario, voir Snowdon, 2022). Elle indique les pertes principalement associées aux coûts administratifs, qui peuvent inclure les coûts par étudiant pour le traitement des admissions, de l'aide aux étudiants offerte par le campus, ainsi que les coûts d'investissement. Il est important de noter que ces coûts peuvent être différents pour les personnes qui ont terminé leurs études et pour celles qui ne les ont pas terminées. Par exemple, les personnes qui terminent leurs études resteront plus longtemps à l'école, mais utiliseront plus ou moins de services lorsqu'elles y seront inscrites, selon le cas.

La perspective du budget gouvernemental indique les gains réalisés et les pertes subies en lien avec les études postsecondaires, par rapport à la renonciation à celles-ci, par les gouvernements fédéral et provinciaux. Elle ne tient pas compte des transferts du gouvernement fédéral au gouvernement provincial. Étant donné que l'on s'attend à une augmentation des revenus pour les étudiants, le budget du gouvernement fédéral devrait bénéficier de l'augmentation de l'impôt fédéral et des cotisations versés par ces étudiants. De même, le gouvernement provincial bénéficie de l'impôt provincial sur le revenu et des cotisations plus élevés¹. Si les études postsecondaires permettent de réduire la dépendance à l'aide sociale, les gouvernements provinciaux en profiteront également. Ce qui importe pour l'analyse des coûts nets, ce sont les différences de gains pour les pouvoirs publics résultant de l'abandon des études postsecondaires par rapport à leur achèvement. Comme mentionné ci-dessus, les gouvernements provinciaux peuvent engager des coûts plus élevés dans les transferts par étudiant aux établissements si davantage d'étudiants terminent leurs études.

La perspective sociétale combine les points de vue de plusieurs groupes : les étudiants et ceux qui ne font jamais d'études postsecondaires, et le budget du gouvernement représentant diverses utilisations des recettes fiscales. Il y a un bénéfice net pour la société lorsque les avantages de tous les groupes l'emportent sur les coûts associés à la poursuite d'études postsecondaires. Pour chaque composante individuelle, si le gain d'un groupe est égal à la perte d'un autre, il n'y a pas de coût ou de bénéfice net pour la société, et l'on considère simplement qu'il s'agit d'un transfert. Par exemple, l'augmentation des impôts à payer due à l'augmentation des revenus durant la vie active est un transfert des étudiants vers le gouvernement. Si la perte de l'étudiant est identique à la recette du gouvernement, il s'agit d'un gain net nul pour la société.

Un critère simple pour déterminer la viabilité d'un programme gouvernemental est de savoir s'il produit un bénéfice net pour la société. Ce critère suppose qu'une perte pour un groupe peut être

¹ Par souci de simplicité, on suppose que l'émigration attribuable aux études postsecondaires est nulle.

compensée par des gains pour un autre groupe, ce qui peut être représentatif de la réalité ou non². Néanmoins, l'analyse traite chaque dollar de la même manière, quel que soit le bénéficiaire³.

Table 2 Catégories de coûts incluses et non incluses dans l'analyse

| Catégorie | Description |
|--|--|
| Catégories pertinentes incluses dans l'analyse | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | Droits de scolarité et autres frais obligatoires payés aux établissements par les étudiants qui terminent ou non leurs études, au cours des années de référence. |
| Autres frais de scolarité | Coûts subis en poursuivant des études, comme l'équipement, les manuels, les ordinateurs et d'autres fournitures. Nous supposons que le paiement de ces fournitures n'est pas versé aux établissements. |
| Manque à gagner | Estimation des revenus supplémentaires que les étudiants aux études postsecondaires auraient pu espérer gagner si, pendant la durée de leurs études, ils n'avaient pas fait d'études. |
| Revenus gagnés durant la vie active | Prédictions des revenus jusqu'à 60 ans selon les différences de niveaux d'études. |
| Impôts provinciaux et fédéraux | Estimations des différences dans les impôts sur le revenu payés tout au long de la vie (répartis entre impôts fédéraux et provinciaux) découlant des différences de niveaux d'étude. |
| Cotisation à l'assurance-emploi et au RPC | Estimations des différences entre les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC au cours de la vie en raison des différences de niveaux d'études. |
| Prestations de l'assurance-emploi et de l'aide sociale provinciale | Estimations des différences entre les prestations d'assurance-emploi reçues et les prestations d'aide sociale reçues en raison des différences de niveaux d'études. |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | Estimation des transferts gouvernementaux aux établissements en utilisant une formule de péréquation selon le nombre d'étudiants et la durée de leurs études. |

² En théorie, le gouvernement peut chercher à faciliter la compensation entre les groupes par le biais des impôts. Une autre hypothèse plus restrictive pour maintenir le critère du bénéfice net consiste à supposer que la valeur accordée à un dollar gagné ou perdu est équivalente pour chacun des groupes.

³ Une autre possibilité consiste à établir une fonction de bien-être collectif qui tienne compte des questions de répartition. Cependant, une fonction de bien-être collectif nécessite un jugement subjectif d'équité qui sort généralement du cadre de l'étude.

| Catégorie | Description |
|--|---|
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | Estimation de l'aide financière reçue par les personnes ayant terminé leurs études et par celles qui ne les ont pas terminées. |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | Estimation du coût de la prestation de services aux étudiants. |
| Catégories pertinentes exclues de l'analyse | |
| Autres frais | Coûts du transport, de la nourriture et du logement, des soins de santé et de la garde d'enfants financés par la population concernée. La SRSA n'a trouvé aucun moyen fiable d'estimer comment ces coûts pourraient différer entre les étudiants qui terminent leurs études et ceux qui ne les terminent pas en moyenne, ni entre les étudiants qui ne terminent pas leurs études et les adultes équivalents qui ne suivent pas d'études postsecondaires. Nos estimations supposent donc que les différences dans ces coûts sont négligeables. |
| Avantages sociaux | Estimation du coût des différences de retombées sociales pour les personnes ayant des niveaux d'études différents. Bien qu'il existe une littérature décrivant les avantages sociaux découlant des différences de niveaux d'études, la SRSA n'a pas trouvé de données suffisantes pour justifier la monétisation des différences de retombées sociales. |
| Santé | Estimation du coût des différents résultats en matière de santé pour les personnes ayant des niveaux d'études différents. Il existe une littérature qui décrit et même estime les avantages pour la santé découlant des divers niveaux d'études, mais la SRSA n'a pas trouvé de données suffisamment précises pour justifier la monétisation des différences dans ces résultats entre les personnes qui terminent leurs études, celles qui ne les terminent pas et celles qui n'en poursuivent pas du tout. |
| Réduction de la criminalité | Estimation du coût des différents résultats en matière de criminalité pour les personnes ayant des niveaux d'études différents. Il existe une littérature qui décrit et même estime les avantages de l'éducation sur la réduction de la criminalité (du temps passé dans le système de justice au risque d'être victime d'un acte criminel), mais la SRSA n'a pas trouvé de données suffisamment précises pour justifier la monétisation des différences dans ces résultats entre les personnes qui terminent leurs études, celles qui ne les terminent pas et celles qui n'en poursuivent pas du tout. |

L'approche globale de l'estimation

En utilisant le cadre décrit dans les tableaux 1 et 2, notre étude a estimé tous les coûts et bénéfices de chaque perspective comptable afin d'obtenir des « coûts nets » pour deux scénarios de *parcours scolaires* :

1. poursuivre des études postsecondaires *sans* les terminer;
2. poursuivre des études postsecondaires et les terminer.

En tant que simple cadre comptable, le tableau 1 peut être interprété comme reflétant l'un ou l'autre des parcours scolaires (1) et (2). Selon les conclusions de notre précédent rapport, le sens des effets est le même (par exemple, les étudiants perçoivent des revenus plus élevés pour chaque année d'études postsecondaires, qu'ils les terminent ou non), bien que les montants des bénéfices/gains et des coûts/pertes auraient dû différer d'un scénario à l'autre.

Notre analyse coût-bénéfice compare les coûts nets des bénéfices de ces deux scénarios concurrents (1) et (2) ci-dessus. Les deux scénarios sont initialement évalués *par rapport à la renonciation totale aux études postsecondaires*. Étant donné que la politique est axée sur l'abandon des études en Ontario, nous avons estimé les coûts nets pour les étudiants qui n'achèvent pas les programmes qu'ils ont commencés dans des établissements de l'Ontario et nous les avons comparés aux coûts nets estimés pour les *étudiants équivalents de l'Ontario* qui ont achevé leurs programmes. Nous en avons déduit les coûts nets de l'abandon par rapport à l'achèvement comme étant le coût net du scénario (1) ci-dessus moins le coût net du scénario (2).

Cette approche a nécessité l'estimation d'un contrefactuel, c'est-à-dire l'expérience équivalente des personnes qui ressemblent à celles qui n'ont pas terminé leurs études, mais qui n'ont jamais entamé d'études postsecondaires, ou qui ont entamé des études postsecondaires et les ont terminées. Ainsi, dans la mesure du possible, la SRSA a trouvé des ensembles de données permettant de repérer les non-étudiants, les étudiants et les étudiants qui abandonnent leurs études et comprenant un certain nombre de variables indépendantes susceptibles d'être utilisées pour estimer des contrefactuels tels que l'analyse de l'appariement des scores de propension pour aider à prendre en compte les différences entre les groupes (par exemple, localiser les étudiants qui « ressemblent » aux non-étudiants dans tous les domaines sauf celui des résultats des études postsecondaires).

Notes sur l'estimation

Les coûts et les avantages sont le produit des valeurs monétaires attribuables au comportement des étudiants (comme étudier et exercer un emploi rémunéré) et de la proportion d'étudiants dans des groupes définis qui adoptent le comportement en question. L'estimation des montants à

inclure dans un calcul de coût net n'est pas un exercice facile étant donné que de nombreux coûts et avantages (a) se produisent sur une période plus longue que celle que la plupart des sources de données peuvent couvrir et (b) nécessitent une estimation pour un contrefactuel.

Notre cadre a été appliqué en utilisant les sources de données et les approches d'analyse décrites dans l'annexe A. Chaque analyse est nécessairement approximative, comportant un ensemble unique de mises en garde et de considérations pour chaque estimation qui alimente une case donnée du tableau 1. Cependant, toutes les estimations présentent des limites imposées par la méthodologie et les données disponibles :

- Premièrement, la méthodologie coût-bénéfice signifie que pour toute source de données et approche donnée, nous ne pouvons fournir que des estimations ponctuelles des coûts moyens et des bénéfices moyens pour les étudiants en tant que groupe, sans marge d'erreur ni intervalle de confiance. C'est pourquoi nous avons estimé des analyses de sensibilité supplémentaires et facultatives pour certaines estimations de catégories plus importantes, telles que les revenus à long terme, afin d'accroître la confiance dans les estimations finales.
- Deuxièmement, les limites des données signifient que l'analyse ne peut pas facilement tenir compte de la variation des caractéristiques individuelles. En théorie, nous pourrions produire des estimations pour des sous-groupes d'intérêt (pour chacun des groupes raciaux, par sexe, etc.), mais la production de telles estimations ne serait pas réalisable dans la pratique. Non seulement le travail à accomplir augmente progressivement avec chaque sous-groupe supplémentaire considéré, mais pour chaque composante de l'estimation, les données permettant de monétiser les coûts et les bénéfices devraient être disponibles et ventilées par sous-groupe. Dans de nombreux cas, il n'est pas possible de désagréger de telle information à partir des sources de données (par exemple, les coûts administratifs des établissements). La taille réduite des échantillons pour les données existantes se traduit par des niveaux de variabilité plus élevés pour chaque estimation.

Afin de simplifier dans une certaine mesure les besoins en données et en analyse, et de générer des échantillons comparables de personnes ayant terminé leurs études, de personnes ne les ayant pas terminées et de personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires, la SRSA a convenu avec le COQES deux exclusions importantes :

- Étudiants étrangers : Les étudiants étrangers sont exclus de l'échantillon des personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires, car on ne dispose pas d'informations complètes sur les résultats sur le marché du travail pour ceux qui quittent le Canada.
- Étudiants de deuxième ou de troisième cycle : Comme les étudiants de deuxième ou de troisième cycle étudient souvent plus longtemps et à un âge plus avancé, la SRSA a exclu ce groupe, car ils entrent sur le marché du travail avec une expérience de travail et d'études

comparativement différente de celle des étudiants des programmes de premier cycle, de diplômes et de titres.

Pour certaines catégories de coûts, il n'a pas été possible ou nécessaire de trouver des données à l'échelle individuelle (par exemple, le financement direct des établissements par le gouvernement). Pour ces domaines, notre objectif était de trouver les sources de données qui offriraient les informations les plus nuancées sur l'Ontario. Des estimations à l'échelle individuelle pourraient alors être obtenues en divisant les montants par le nombre d'étudiants concernés. Pour trouver les sources de données appropriées, le COQES a fait appel à son réseau de partenaires pour des entretiens informels avec la SRSA, en tenant notamment une réunion avec la direction de l'université responsable des étudiants et les gestionnaires de programmes et de données du gouvernement de l'Ontario. Ces contacts ont confirmé la disponibilité de certains ensembles de données potentiels, ainsi que leurs limites ou contraintes d'accès.

SPÉCIFICITÉ DES RÉSULTATS

À l'annexe A, le tableau des sources de données de chaque section indique sur chaque ligne les ensembles de données utilisés pour estimer chaque composante, ainsi que la justification de l'approche d'estimation choisie. Nous résumons les spécifications de l'échantillon et de l'analyse, et présentons également une discussion sur les avantages et les inconvénients des différentes options envisagées. Compte tenu de la complexité de certaines analyses, des compromis sont faits entre l'exhaustivité, la précision et les coûts. Les mises en garde et les hypothèses sont donc également mentionnées.

- Unité d'analyse pour le calcul des coûts. Le niveau agrégé de l'estimation ne devrait pas modifier les conclusions, quelle que soit l'unité utilisée pour l'analyse, à condition que l'approche soit cohérente dans tous les aspects de l'étude. En règle générale, dans les analyses coût-bénéfice des politiques sociales, nous estimons le *coût net individuel*, interprété ici comme le « coût net par étudiant ayant abandonné ses études ».
- Définition de l'abandon. Par souci de simplicité, nous utilisons une variante de la définition du rapport précédent, à savoir une personne qui commence un programme de premier cycle, de certificat ou de diplôme dans un établissement de l'Ontario et qui n'obtient pas de diplôme d'une forme quelconque d'études postsecondaires au Canada au cours des sept années suivantes. Il existe donc chaque année des « cohortes » identifiables d'étudiants ayant abandonné leurs études (un nombre empiriquement dénombrable en Ontario), qui peuvent être définies par l'année du début de leurs études ou par l'année de l'abandon, sept ans plus tard. Étant donné que nous devons déterminer les coûts à partir de l'année de début des études, il est plus facile de définir les cohortes d'étudiants ayant abandonné leurs études en fonction de leur année de début d'études. De manière arbitraire, en fonction de la

disponibilité des données, nous avons choisi d'estimer les coûts nets moyens pour la cohorte initiale de 2013 qui n'a pas terminé le programme chaque fois que cela était possible.

- Période sur laquelle les coûts sont calculés. L'éducation est un investissement substantiel dont les retombées se font sentir tout au long de la vie (et même potentiellement d'une génération à l'autre); il est donc justifié de prévoir une longue période pour le calcul des coûts et des bénéfices. Il existe néanmoins des limites pratiques aux estimations et des questions légitimes concernant (a) la valeur et la précision des projections à long terme et (b) ce qui constitue un horizon raisonnable pour les décisions politiques. Nous utilisons un horizon temporel maximum de 40 ans, mais nous ne tenons pas compte des différences de coûts et de bénéfices qui persistent pendant la retraite. Nous adoptons des approches analytiques pour examiner les différentiels qui ne se produisent que pendant la période principale de vie active, jusqu'à 60 ans.
- Âge des étudiants potentiels. La SRSA a choisi arbitrairement la cohorte initiale de 2013 d'étudiants n'ayant pas terminé leurs études, qui ont des âges différents en 2013. Étant donné que nous évaluons les coûts de leurs résultats sur un horizon de 40 ans, nous devions être en mesure de projeter leurs résultats jusqu'en 2053 (2013 + 40), date à laquelle le plus jeune aurait 58 ans. Cette période correspond en grande partie à la période principale de vie active d'une grande partie de la cohorte choisie, mais certains étudiants n'ayant pas terminé leurs études ont commencé à suivre des programmes plus tard à l'âge adulte. Étant donné que nous ne tenons pas compte des différences de coûts et de bénéfices liés à l'abandon des études qui surviennent pendant la retraite, les périodes plus tardives de la fenêtre de 40 ans vécues par les « retardataires » n'auront que peu d'incidence sur notre estimation.
- Valeurs constantes en dollars. Nous avons choisi un montant constant à utiliser dans nos estimations (par exemple, les dollars de 2021) et appliqué un taux d'actualisation annuel prédéfini (par exemple, 7 % comme le propose le *Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada* du gouvernement fédéral [Conseil du Trésor du Canada, 2022]). L'actualisation est une caractéristique standard de l'analyse coût-bénéfice qui tient compte de la préférence temporelle humaine : la tendance à valoriser un dollar aujourd'hui plus qu'un dollar dans le futur. Ceux-ci ont été appliqués aux sommes gagnées ou dépensées au cours d'autres années.
- Définition d'une charge de cours à temps plein. Le calcul des coûts associés à tout temps passé aux études postsecondaires nécessite une hypothèse sur la « portée » de l'inscription au cours d'une année. La SRSA exclut déjà les personnes dont la première inscription aux études postsecondaires était à temps partiel dans l'échantillon des étudiants qui ont terminé leurs études et de ceux qui ne les ont pas terminées⁴. Toutefois, la définition du « temps

⁴ Cette méthodologie est cohérente avec les travaux antérieurs de la SRSA sur ce sujet (voir Colyar et coll., 2023).

plein » ne correspond pas nécessairement à une charge de cours complète. En fait, le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) définit l'inscription à temps plein comme 60 % (ou plus) d'une charge de cours complète. C'est pourquoi nous appliquons également l'ajustement de 60 % à tous les calculs relatifs au temps passé aux études postsecondaires. L'hypothèse de 60 % pour *toutes les* années d'études postsecondaires est probablement une sous-estimation, mais le résultat final que nous présentons est une différence, ce qui signifie qu'une grande partie de l'erreur ou du biais inhérent à un ensemble de données ou à une méthode d'estimation s'annule, à condition que l'erreur ne soit pas associée à la différence entre l'abandon et l'achèvement des études. Les résultats (versions des tableaux 3, 4 et 5) fondés sur une hypothèse de 100 % au lieu de 60 % en ce qui a trait au « temps plein » sont également présentés à l'annexe B (tableaux 20, 21 et 22) et montrent que les différences liées à cette hypothèse sont mineures.

L'un des aspects importants de l'étude est la nécessité d'estimer les coûts nets pour des résultats *hypothétiques* comprenant à la fois des prévisions et des contrefactuels. Les résultats *prévisionnels* sont obtenus lorsqu'une estimation doit être projetée dans l'avenir. Les *contrefactuels* représentent les coûts et les bénéfices que les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études auraient connus s'ils avaient obtenu un résultat différent : soit en terminant leurs études postsecondaires, soit en n'entrant pas du tout dans le programme d'études postsecondaires. Les contrefactuels répondent à des questions telles que combien de temps les étudiants auraient-ils pris pour terminer leurs études s'ils ne les avaient pas abandonnées. Il peut également y avoir des résultats *contrefactuels prévisibles* : s'ils avaient terminé leurs études, combien auraient-ils gagné de plus au cours de leur vie?

Pour certains coûts et bénéfices qui peuvent être directement estimés ou imputés aux cohortes d'étudiants ontariens qui ne terminent pas leurs études (comme les droits de scolarité qu'ils ont payés), le contrefactuel des coûts nets s'ils n'avaient pas suivi d'études postsecondaires est relativement facile à établir (par exemple, les droits de scolarité sont nuls). D'autres coûts et bénéfices (tels que le manque à gagner et les revenus projetés sur la durée de vie) sont estimés à l'aide de l'appariement des scores de propension. En effet, même lorsqu'il existe des sources de données, les montants pour cette catégorie particulière de personnes ne sont pas observés. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons d'éviter de nous baser sur l'hypothèse que les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études auraient obtenu les mêmes résultats que les étudiants qui les ont terminées, comme s'il s'agissait de groupes d'étudiants identiques à tout autre égard.

Bien qu'il existe d'autres moyens que l'appariement des scores de propension pour estimer les contrefactuels, tels que les modèles expérimentaux et de discontinuité de la régression, les ensembles de données disponibles ne présentaient pas d'occasions évidentes pour des analyses de variantes contrefactuelles.

Comme indiqué à l'annexe A, lorsque l'appariement des scores de propension n'était pas possible, la SRSA a établi des estimations contrefactuelles à partir d'un échantillon plus large d'étudiants ayant terminé leurs études, sélectionnées pour ressembler aux étudiants n'ayant pas terminé leurs études dans la mesure du possible avec les données disponibles, en utilisant des variables telles que le nombre d'années d'études. Dans la mesure du possible, les estimations de l'analyse de sensibilité ont été obtenues en utilisant d'autres ensembles de données ou d'autres méthodes.

Nous incluons dans l'annexe A un bref compte rendu de la sélection des sources de données appropriées pour chaque composante de l'analyse (chaque case du tableau 1), ainsi que notre raisonnement quant à la meilleure façon de mener chaque analyse en tenant compte des contraintes liées aux données et à l'information. Ces justifications sont à la fois techniques comme la capacité de la taille de l'échantillon à subir différents types d'analyse, et subjectives comme les considérations sur la mesure dans laquelle un processus de sélection de l'échantillon devrait être modélisé afin d'indiquer un contrefactuel pour chaque catégorie de coûts.

RÉSULTATS

Les résultats finaux de nos analyses figurent aux tableaux 3, 4 et 5. Le tableau 3 présente les estimations des coûts engagés par les étudiants n'ayant pas terminé leurs études au cours de leur vie par rapport à leur situation s'ils n'en avaient jamais fait. Le tableau 4 présente les estimations des coûts engagés par les mêmes étudiants n'ayant pas terminé leurs études au cours de leur vie s'ils avaient achevé leurs études postsecondaires, toujours par rapport à leur situation s'ils n'avaient pas fait d'études. Dans les tableaux 3 et 4, les nombres négatifs représentent les gains de l'achèvement/de l'abandon, par rapport à la renonciation aux études. Un coût négatif est un bénéfice.

Le tableau 5 contient les résultats qui sont le point central du présent rapport : la différence entre les valeurs de chaque case du tableau 4 par rapport au tableau 3 (3 moins 4), qui représente les coûts nets payés par les étudiants qui abandonnent leurs études au cours de leur vie par rapport à leur situation s'ils les avaient terminées. Dans le tableau 5, les nombres positifs représentent les coûts nets, c'est-à-dire les pertes nettes dues à l'abandon des études. Des résultats plus détaillés des analyses et la manière dont ils ont été obtenus figurent à l'annexe A.

En partant du tableau 3 et du point de vue des étudiants, nous constatons que le « coût » global pour les étudiants qui ne terminent pas leurs études par rapport aux personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires est négatif, ce qui signifie qu'ils bénéficient en fait de leurs études même s'ils ne les ont pas achevées. Ils dépensent de l'argent pour les droits de scolarité et d'autres frais de scolarité et perdent des revenus non gagnés pendant leurs études, mais cela est largement compensé par l'aide financière qu'ils reçoivent à titre d'étudiants et (surtout) par les

revenus plus élevés gagnés au cours de leur vie active. Leurs revenus plus élevés durant la vie active entraînent également des impôts plus élevés et davantage de cotisations à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada (RPC) que s'ils n'avaient pas fait d'études postsecondaires, mais leurs revenus plus élevés l'emportent toujours sur ces coûts.

Ces revenus supplémentaires provenant de la vie active génèrent des recettes fiscales substantielles pour les gouvernements de l'Ontario et du Canada, ce qui signifie que les gouvernements récupèrent plus que les montants qu'ils dépensent pour aider les étudiants par le biais du financement des établissements et de l'aide financière aux étudiants.

Il en résulte que la société bénéficie tout de même d'études abandonnées par rapport à la renonciation totale. Cependant, les établissements d'enseignement sont perdants, car selon nos estimations, il leur coûte davantage pour soutenir un étudiant qui abandonne ses études que les droits de scolarité et les fonds publics qu'ils reçoivent.

En ce qui concerne le tableau 4, les résultats sont similaires pour la situation hypothétique modélisée par la SRSA dans laquelle les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études obtiennent leur diplôme, sauf que les coûts et les bénéfices sont amplifiés. Les gains sont encore plus importants si l'on compare avec la renonciation aux études postsecondaires. Le rendement net à vie de l'obtention du diplôme d'études postsecondaires est estimé à environ 600 000 dollars en 2021. En effet, ils paient plus d'impôts, de sorte que les gouvernements gagnent un peu plus à ce qu'ils terminent leurs études postsecondaires, et l'aide supplémentaire aux étudiants et le soutien direct aux établissements sont beaucoup moins importants que le gain supplémentaire en revenus. La société gagne près d'un million de dollars pour chaque personne ressemblant à un étudiant qui abandonne ces études lorsqu'il les termine.

Il est intéressant de noter qu'il y a peu de différence entre les établissements selon que l'étudiant termine ou non ses études. Selon nos estimations, ils perdent de l'argent pour chaque étudiant. Il est plausible qu'au niveau du budget de l'établissement, ces pertes soient compensées d'une manière ou d'une autre de sorte à rester financièrement viable. L'une des possibilités réside dans les gains nets réalisés par les étudiants non inclus dans notre analyse, comme les étudiants étrangers et les étudiants de deuxième et de troisième cycle.

La différence entre les résultats des tableaux 3 et 4 détermine les estimations finales du coût net de l'abandon, présentées au tableau 5. Les non-diplômés économisent un peu sur les droits de scolarité et les autres dépenses liées à l'éducation et gagnent un peu plus en revenus non touchés que s'ils avaient terminé leurs études, mais ils perdent l'avantage substantiel en ce qui a trait aux revenus associés à l'obtention d'un diplôme. S'il est vrai qu'ils paient moins d'impôts et de cotisations à l'assurance-emploi et au RPC, la perte nette due à l'abandon des études est de plus d'un tiers de millions de dollars au cours de leur vie. D'après nos estimations, il y a peu de différence pour les établissements, que les étudiants terminent ou non leurs études. Les

gouvernements perdent des gains potentiels pour chaque personne qui abandonne ses études par rapport à ce qu'elle aurait gagné si elle les avait terminées, soit environ 110 000 dollars pour le gouvernement provincial et 125 000 dollars pour les sources fédérales. La perte nette pour la société s'élève à plus de 600 000 dollars.

Table 3 Coûts de l'abandon des études postsecondaires par rapport à la renonciation

| | Perspective comptable | | | | |
|---|-----------------------|-----------------|---------------------------|----------------------|--------------------|
| | Étudiants | Établissements | Gouvernement de l'Ontario | Gouvernement fédéral | Société |
| Coût de l'abandon des études - coût de la renonciation (si négatif = bénéfice) | | | | | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | 10 427\$ | -10 427 \$ | 0\$ | 0\$ | 10 427\$ |
| Autres frais de scolarité | 2 026\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 2 026\$ |
| Autres frais | | | | | |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 0\$ | -14 356 \$ | 14 231\$ | 126\$ | 14 356\$ |
| Manque à gagner | 51 529\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 51 529\$ |
| Revenus gagnés durant la vie active | -401 907 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -401 907 \$ |
| Impôts provinciaux et fédéraux | 118 695\$ | 0\$ | -39 408 \$ | -79 287 \$ | 0\$ |
| Cotisation à l'assurance-emploi et au RPC | 6 044\$ | 0\$ | 0\$ | -6 044 \$ | 0\$ |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | 15 012\$ | 0\$ | -11 053 \$ | -3 959 \$ | 0\$ |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | -21 441 \$ | 0\$ | 12 094\$ | 9 347\$ | 0\$ |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 0\$ | 35 136\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ |
| Total | -219 615 \$ | 10 353\$ | -24 137 \$ | -79 817 \$ | -323 569 \$ |

Table 4 Coûts de l'obtention du diplôme par rapport à la renonciation

| | Perspective comptable | | | | |
|---|-----------------------|-----------------|------------------------------|-------------------------|--------------------|
| | Étudiants | Établissements | Gouvernement de l'Ontario | Gouvernement fédéral | Société |
| Coût de l'obtention du diplôme - coût de la renonciation (si négatif = bénéfice) | | | | | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | 11 633\$ | -11 633 \$ | 0\$ | 0\$ | 11 633\$ |
| Autres frais de scolarité | 2 260\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 2 260\$ |
| Autres frais | | | | | |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 0\$ | -16 018 \$ | 15 877\$ | 140\$ | 16 018\$ |
| Manque à gagner | 59 615\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 59 615\$ |
| Revenus gagnés durant la vie active | -1 028 358 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -1 028 358 \$ |
| Impôts provinciaux et fédéraux | 309 169\$ | 0\$ | -104 389 \$ | -204 780 \$ | 0\$ |
| Cotisation à l'assurance-emploi et au RPC | 10 906\$ | 0\$ | 0\$ | -10 906 \$ | 0\$ |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | 57 260\$ | 0\$ | -56 986 \$ | -273 \$ | 0\$ |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | -23 788 \$ | 0\$ | 13 418\$ | 10 370\$ | 0\$ |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 0\$ | 39 201\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ |
| Total | -601 304 \$ | 11 551\$ | -132 080 \$ | -205 449 \$ | -938 832 \$ |

Table 5 Coûts nets de l'abandon des études

| | Perspective comptable | | | | |
|---|-----------------------|------------------|------------------------------|-------------------------|------------------|
| | Étudiants | Établissements | Gouvernement de l'Ontario | Gouvernement fédéral | Société |
| Coûts de l'abandon des études - coûts d'études terminées (valeur du tableau 3 - valeur du tableau 4) | | | | | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | -1 206 \$ | 1 206\$ | 0\$ | 0\$ | -1 206 \$ |
| Autres frais de scolarité | -234 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -234 \$ |
| Autres frais | | | | | |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 0\$ | 1 661\$ | -1 647 \$ | -15 \$ | -1 661 \$ |
| Manque à gagner | -8 086 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -8 086 \$ |
| Revenus gagnés durant la vie active | 626 451\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 626 451\$ |
| Impôts provinciaux et fédéraux | -190 474 \$ | 0\$ | 64 981\$ | 125 493\$ | 0\$ |
| Cotisation à l'assurance-emploi et au RPC | -4 862 \$ | 0\$ | 0\$ | 4 862\$ | 0\$ |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | -42 248 \$ | 0\$ | 45 933\$ | -3 685 \$ | 0\$ |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | 2 347\$ | 0\$ | -1 324 \$ | -1 023 \$ | 0\$ |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 0\$ | -4 065 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ |
| Total | 381 688\$ | -1 198 \$ | 107 943\$ | 125 632\$ | 615 263\$ |

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Il est essentiel de souligner que les résultats des tableaux 3 et 4 (et par voie de conséquence, du tableau 5) ne sont que des estimations. Il existe de nombreuses façons de calculer les montants considérés et il ne fait aucun doute que l'on pourrait obtenir des estimations différentes.

L'ampleur de chaque estimation semble toutefois plausible. Le résultat final que nous présentons au tableau 5 est une différence, ce qui signifie qu'une grande partie de l'erreur ou du biais inhérent à un ensemble de données ou à une méthode d'estimation s'annule, à condition que l'erreur ne soit pas associée à la différence entre l'abandon et l'achèvement des études. Par exemple, si nous surestimons les revenus auxquels les étudiants renoncent chaque année pendant leurs études, nous aurons une surestimation du manque à gagner à la fois pour les étudiants qui ne terminent pas leurs études et pour ceux qui les terminent. Mais en considérant la différence, l'erreur résiduelle (une surestimation est soustraite d'une autre) est considérablement réduite.

Il existe des coûts et des bénéfices omis que nous n'avons pas pu estimer, notamment toute différence dans les frais non scolaires (de subsistance) entre les personnes qui renoncent aux études postsecondaires, celles qui abandonnent leurs études et celles qui les achèvent. Il peut également y avoir des différences induites par l'éducation en matière de santé, de criminalité et d'avantages sociaux que nous n'avons pas pu estimer ou monétiser. Toutefois, il faudrait que ces effets soient sensiblement différents entre les personnes qui terminent leurs études et celles qui ne les terminent pas, et qu'ils aillent dans le sens opposé des effets financiers déjà estimés pour modifier les conclusions générales que nous tirons de cette analyse. Pour que nous puissions conclure que les coûts nets de l'abandon des études sont beaucoup plus modestes que ceux indiqués dans le tableau 5, il faudrait que les bénéfices sanitaires ou sociaux (par exemple) de l'abandon dépassent ceux attribuables à l'achèvement, ce qui semble peu probable.

Enfin, nous devons attirer l'attention sur les limites de notre approche contrefactuelle, étant donné qu'une grande partie de l'expérience des étudiants n'est pas observée. Sans expérience aléatoire, il est très difficile d'estimer le comportement des personnes qui ont suivi une voie pour la situation hypothétique où elles ont fait quelque chose de différent. Nous nous appuyons sur des observations de données relatives à des personnes qui ont suivi les parcours que les étudiants ayant abandonné leurs études n'ont pas suivis, et il peut y avoir quelque chose de fondamentalement différent dans leurs antécédents ou leurs expériences que nos analyses n'ont pas pu prendre en compte. Par exemple, il est possible que certains étudiants qui ne terminent pas leurs études prennent une décision rationnelle basée sur une évaluation des conséquences négatives sur leur santé mentale de la poursuite d'études qui ne leur conviennent pas. En cessant leurs études, ils évitent ces conséquences négatives sur la santé (que nos analyses contrefactuelles ne peuvent pas détecter), alors que la poursuite des études aurait pu entraîner de graves problèmes de santé ou des traumatismes. En ne prenant pas en compte les coûts de ces

traumatismes, nous risquons de surestimer les bénéfices de l'achèvement des études. Il n'y a pas de moyen facile d'évaluer si un tel biais est présent dans notre analyse et nous devons donc souligner la possibilité que l'abandon des études puisse être rationnel et rentable pour certains étudiants. Plus la proportion d'étudiants n'ayant pas terminé ses études touchée par ces coûts et bénéfices non observés est importante, plus le tableau 5 peut être entaché d'erreurs ou de biais.

IMPLICATIONS DES ESTIMATIONS DU COÛT NET

En supposant que les résultats des tableaux 3 et 5 constituent des approximations raisonnables, cette étude comporte quelques implications. Elles concernent principalement les résultats du tableau 5, mais il convient de réfléchir aux implications du tableau 3, car elles ont également une incidence sur la politique en matière d'abandon des études.

Le tableau 3 (et le tableau 4) suggère que la décision de s'inscrire à des études postsecondaires est en moyenne la bonne, que l'on aille jusqu'au bout ou non. Les étudiants ont de meilleurs résultats professionnels au cours de leur carrière que s'ils n'avaient pas fait d'études postsecondaires. Cela ne veut pas dire que nous avons la preuve que les études postsecondaires amélioreraient la situation de tout le monde. Nous n'avons modélisé que le comportement des étudiants. Néanmoins, les résultats du tableau 3 suggèrent que les gouvernements, les individus et la société bénéficient tous de faire des études postsecondaires, même partielles, tandis que le coût est faible pour les établissements.

Le tableau 5 suggère que si l'on peut aider les étudiants qui abandonnent leurs études à les terminer, il est possible d'obtenir un retour substantiel sur cet investissement versé sous forme d'aide. Les gouvernements perdent environ 230 000 dollars en éventuelles contributions au cours de la vie de chaque personne qui ne termine pas ses études. Il devrait y avoir une motivation à investir dans des programmes qui incitent les étudiants à terminer leurs études. Une voie de réflexion est que les gouvernements fédéral et provinciaux investissent un peu plus que le dixième de ces gains potentiels manquants dans des programmes de soutien par étudiant (disons 25 000 dollars) et que ces programmes ciblent les étudiants qui abandonnent leurs études. Supposons également que l'on sache que le programme est efficace à 50 % pour amener les étudiants hésitants à terminer leurs études, alors chaque tranche de 50 000 dollars (deux interventions) permettrait de convertir un étudiant qui abandonne ses études en diplômé; en d'autres termes, chaque investissement de 50 000 dollars permettrait de réaliser des gains de 230 000 dollars. Cela représente un retour sur investissement de 360 %. Bien sûr, le ciblage peut être moins efficace pour repérer les personnes qui abandonnent leurs études ou les programmes dont le taux de réussite est plus faible, mais l'ampleur des gains potentiels laisse une marge de manœuvre considérable pour des interventions politiques moins efficaces avant que les gouvernements ne risquent d'être globalement perdants par rapport au statu quo. Si ces ressources supplémentaires allaient aux établissements, elles permettraient également de

compenser en partie les pertes financières apparentes que les étudiants génèrent actuellement pour les établissements.

Notre estimation montre donc que les gouvernements, les étudiants et même les établissements peuvent tirer profit des efforts déployés pour trouver des moyens appropriés d'encourager l'achèvement des études postsecondaires. Ces résultats soulignent la nécessité urgente de mettre au point des interventions appropriées pour aider les étudiants qui, sans cela, ne parviendraient pas à terminer leurs études, et la nécessité équivalente de mettre au point des mécanismes de ciblage pour orienter les interventions jugées efficaces vers les étudiants les plus susceptibles d'en bénéficier.

RÉFÉRENCES

- Berlingieri, F. et Bolz, T. (2020). *Earnings of university dropouts across Europe*. Document de discussion du ZEW – Leibniz Centre for European Economic Research (20-085).
- Bourbeau, E., Lefebvre, P. et Merrigan, P. (2010). *Returns to Education for 21 to 35 year olds across Canada: Results from the 1991–2006 Canadian Analytic Censuses Files*.
- Colyar, J., Chatoor, K., et Deakin, J. (2023). Lien entre les taux d'abandon des études postsecondaires et les résultats sur le marché du travail en Ontario. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Ford et coll. (2012), Un avenir à découvrir : Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires Ottawa : Société de recherche sociale appliquée.
- Frenette M. (2014) L'investissement d'une vie? Les avantages à long terme sur le marché du travail associés aux études postsecondaires, Direction des études analytiques : documents de recherche, Ottawa : Statistique Canada
- Giani, M. S., Attewell, P. et Walling, D. (2020). *The value of an incomplete degree: Heterogeneity in the labor market benefits of college non-completion*. The Journal of Higher Education, 91(4), 514-539.
- Gyarmati et coll. 2008. *Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC)*. Ottawa : Société de recherche sociale appliquée.
- Heckman, J.J., E. Humphries et G. Veramendi. (2016) *Returns to Education: The Causal Effects of Education on Earnings, Health, and Smoking*. Document de travail du NBER 22291. Cambridge, Mass. National Bureau of Economic Research.
- Hui, T. S.-w. (2004) *The "Sheepskin Effects" of Canadian Credentials*, Munich Personal RePEc Archive Paper. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/17994/>
- Kim, C. et Tamborini, C. R. (2019). *Are they still worth it? The long-run earnings benefits of an associate degree, vocational diploma or certificate, and some college*. RSF : The Russell Sage Foundation Journal of the Social Sciences, 5(3), 64-85.
- Levin, H. M., et García, E. (2018). *Accelerating community college graduation rates: A benefit-cost analysis*. The Journal of Higher Education, 89(1), 1-27.

- McCarty, J. D., DeDiego, A. C., Carrier, J. W. et Thompson-Ebanks, V. (2023). *Self-Reported Reasons for College Student Attrition*. Journal of Applied Research in the Community College, 30(2), 33-50.
- OCDE (2018) Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE, Paris : Publication de l'OCDE.
- Psacharopoulos, G. & Patrinos, H.A., 2018 *Returns to investment in education : a decennial review of the global literature*, Education Economics, 26 (5), 445-458
- Raisman, N. (2013). *The Cost of College Attrition at Four-Year Colleges & Universities. Policy Perspectives*. Educational policy institute.
- Snowdon, K. (2022) *Baccalauréats des collèges et des universités : Un autre regard sur les coûts*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
- Conseil du Trésor du Canada (2022) Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada : propositions de réglementation https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/sct-tbs/BT58-5-2022-fra.pdf
- Vining, A. R., et Weimer, D. L. (2019). *The value of high school graduation in the United States: Per-person shadow price estimates for use in cost-benefit analysis*. Sciences administratives, 9(4), 81-100.
- Zhou, X. (2022). *Attendance, completion, and heterogeneous returns to college: A causal mediation approach*. Sociological Methods & Research, 00491241221113876.

APPENDIX A: ESTIMATIONS PAR COMPOSANTE

DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS OBLIGATOIRES

La SRSA a estimé les droits de scolarité et autres frais obligatoires payés aux établissements par les étudiants ayant terminé leurs études et par ceux qui les abandonnent, au cours des années de référence.

Sources de données

Afin de produire des estimations des droits de scolarité et des frais obligatoires, deux éléments d'information sont essentiels : 1) des *informations sur les inscriptions* afin d'obtenir des estimations de la durée des études postsecondaires pour les étudiants qui terminent leurs études et ceux qui les abandonnent, et 2) des *informations sur les droits de scolarité* annuels à l'échelle de l'établissement ou du diplôme pour les années de référence.

Tableau 6 Sources de données pour les droits de scolarité et les frais obligatoires

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|--|---|---|--|---|
| Données sur les inscriptions | | | | |
| SIEP [Inscription à des études postsecondaires, caractéristiques du programme et caractéristiques démographiques, état d'achèvement] | Estimations du nombre d'années passées aux études postsecondaires par les étudiants qui ne terminent pas leurs études et par des étudiants équivalents qui les terminent, pour chaque année de référence. | Estimations du temps passé aux études postsecondaires pour les étudiants qui ne terminent pas leurs études et pour ceux qui les terminent et qui sont par ailleurs similaires; la différence représente le temps passé à ne pas faire | Temps observé passé aux études postsecondaires pour les étudiants n'ayant pas terminé leurs études et temps estimé pour les étudiants les ayant terminées. | Les personnes ayant renoncé aux études postsecondaires ne paient pas de droits de scolarité. Pour chaque année qu'un étudiant passe aux études postsecondaires (qu'il les termine ou non), les données disponibles n'indiquent pas « la portée » de l'inscription (c'est-à-dire si l'étudiant a passé toute l'année aux études postsecondaires ou s'il y |

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|--|---|---|--|
| | | d'études, qui peut être combiné pour inclure les droits de scolarité et d'autres frais annexes. | | est inscrit à temps plein ou à temps partiel). Comme indicateur indirect, nous appliquons une hypothèse de 60 %, ce qui correspond à la définition d'une charge de cours complète du RAFEO. Le type d'établissement (collège ou université) que chaque étudiant fréquente au cours des années subséquentes est le même que celui auquel il était inscrit initialement (c'est-à-dire en 2013). |
| Données sur les droits de scolarité | | | | |
| MCU data [total des droits de scolarité et autres frais de scolarité, ventilation des frais annexes] | Droits de scolarité pour les universités et les collèges; frais annexes pour les collèges disponibles à partir de 2013-2014. | Connaître les droits de scolarité et les frais annuels pondérés en fonction de l'établissement, du diplôme et du domaine d'études pour les relier aux données d'inscription afin d'estimer les frais payés par les étudiants qui ne terminent pas leurs études et les | Une fois reliée aux données d'inscription ou combinée aux estimations du temps observé et estimé passé aux études postsecondaires à partir des données d'inscription, l'estimation des droits de scolarité et des frais réels payés par les étudiants qui ont abandonné | Supposons que les montants enregistrés pour les droits de scolarité que les étudiants sont tenus de payer soient équivalents aux droits de scolarité qu'ils paient réellement. |
| Données du RAFEO [droits de scolarité, niveau d'études, domaine d'études, établissements, année d'études, total des frais obligatoires] | Droits de scolarité et autres frais obligatoires pour les universités et les collèges par année, par établissement et par programme. | | | |

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|--|---|---|---|------------------------------|
| | | frais qui auraient été payés par des étudiants similaires ayant terminé leurs études. | leurs études et par les étudiants similaires qui les ont terminées. | |
| SIEP [inscriptions aux études postsecondaires, programme], Statistique Canada Tableau : 37-10-0234-01 | Inscriptions par juridiction, établissement, niveau de diplôme, statut d'immigration, statut d'inscription, et par année. | | | |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La cohorte 2013 des étudiants qui sont entrés dans un programme universitaire de premier cycle à temps plein, un programme de certificat collégial ou un programme de diplôme collégial. Les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires ne les avaient pas terminées après sept ans (décembre 2019).

Approche analytique

Les questions clés auxquelles cette analyse a permis de répondre sont les suivantes :

- Quel est le montant de droits de scolarité et de frais obligatoires que les étudiants de l'Ontario qui abandonnent leurs études postsecondaires versent aux établissements d'enseignement?
- Combien de droits de scolarité et de frais obligatoires auraient-ils payés aux établissements s'ils avaient terminé leurs études?

L'indicateur temporel qui nous intéresse pour estimer ce que les étudiants qui terminent leurs études et ceux qui ne les terminent pas paient aux établissements est le *temps passé aux études*

postsecondaires. Ce temps passé aux études est distinct du temps prévu d'obtention du diplôme ou du titre pour un étudiant à temps plein (c'est-à-dire quatre ans pour un baccalauréat, deux ans pour un diplôme et un an pour un certificat) et du temps passé pour terminer ses études (c'est-à-dire le nombre d'années consacré à l'obtention du diplôme). Par exemple, supposons qu'un étudiant s'inscrive à un programme menant au diplôme en 2013 et obtienne son diplôme en 2018; en cours de route, il a pris quelques pauses ici et là et le nombre total d'années qu'il a passées au collège peut être l'équivalent de trois ans. Dans cet exemple, le temps prévu d'obtention du diplôme est de deux ans, le temps passé pour terminer ses études est de six ans (ce qui le qualifie toujours comme un étudiant ayant terminé ses études) et le temps passé aux études postsecondaires est de trois ans. Le contrefactuel pour le nombre d'années qu'un étudiant qui abandonne ses études aurait passé aux études postsecondaires s'il avait terminé son programme est le temps moyen que l'étudiant similaire ayant terminé son programme passe aux études, indépendamment du temps moyen prévu d'obtention du diplôme et du temps moyen consacré à l'obtention du diplôme.

En utilisant les données d'inscription du SIEP, nous avons d'abord défini la cohorte 2013 qui nous intéresse⁵. Nous avons ensuite créé un groupe de personnes ayant terminé leurs études en repérant celles qui étaient désignées comme diplômées dans le SIEP en décembre 2019⁶. Celles qui n'avaient pas cette désignation étaient considérées comme n'ayant pas terminé leurs études. Le tableau 7 présente le profil descriptif de notre échantillon, par statut d'achèvement.

⁵ Nous avons également fusionné les données du SIEP avec celles du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) afin d'éliminer d'étudiants qui avaient commencé une formation avant de suivre un premier programme d'études postsecondaires.

⁶ Étudiants qui ont commencé un programme menant à un baccalauréat, diplôme ou certificat, mais qui ont terminé une formation d'apprentis inscrits (selon le SIAI) ont également été considérés comme des diplômés dans notre échantillon.

Tableau 7 Profil descriptif de la cohorte de 2013

| | Étudiants ayant abandonné ses études | Étudiants ayant terminé ses études | | |
|----------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------|-------|
| | Fréq. | Prop. | Fréq. | Prop. |
| Type de diplôme | | | | |
| Certificat | 5 330 | 0,136 | 11 120 | 0,100 |
| Diplôme | 17 920 | 0,456 | 34 830 | 0,313 |
| Baccalauréat | 16 070 | 0,409 | 65 390 | 0,587 |
| Groupe d'âge | | | | |
| Âge : 16-17 | 220 | 0,006 | 1 010 | 0,009 |
| Âge : 18 | 14 130 | 0,359 | 61 090 | 0,549 |
| Âge : 19 | 9 160 | 0,233 | 19 140 | 0,172 |
| Âge : 20-24 | 10 700 | 0,272 | 17 390 | 0,156 |
| Âge : 25-34 | 3 730 | 0,095 | 8 540 | 0,077 |
| Âge : 35-54 | 1 290 | 0,033 | 3 950 | 0,035 |
| Âge : 55+ | 100 | 0,003 | 220 | 0,002 |
| Statut d'immigrant | | | | |
| Citoyen | 36 870 | 0,938 | 103 910 | 0,933 |
| Résident permanent/Réfugié | 2 450 | 0,062 | 7 430 | 0,067 |
| Sexe | | | | |
| Homme | 22 340 | 0,568 | 47 290 | 0,425 |
| Femme | 16 980 | 0,432 | 64 050 | 0,575 |
| Domaine d'études | | | | |
| Éducation | 440 | 0,011 | 2 100 | 0,019 |
| Arts | 2 850 | 0,072 | 5 940 | 0,053 |
| Sciences humaines | 3 950 | 0,100 | 9 910 | 0,089 |
| Sciences sociales | 6 750 | 0,172 | 19 410 | 0,174 |
| Affaires | 7 090 | 0,180 | 19 420 | 0,174 |
| Sciences | 2 720 | 0,069 | 11 850 | 0,106 |
| Mathématiques/Informatique | 1 630 | 0,041 | 2 850 | 0,026 |
| Ingénierie | 5 780 | 0,147 | 14 990 | 0,135 |
| Agriculture | 460 | 0,012 | 1 550 | 0,014 |
| Santé | 4 490 | 0,114 | 16 770 | 0,151 |

Pour construire la variable de résultat « temps passé aux études postsecondaires », nous nous appuyons sur la nature longitudinale du SIEP, en observant si chaque membre de la cohorte de 2013 est apparu dans chaque année du SIEP de 2014 à 2019 et en additionnant le nombre d'années observées pour créer le « temps passé aux études postsecondaires ». En utilisant une régression linéaire, nous avons ensuite estimé l'effet de l'obtention du diplôme sur le temps passé aux études postsecondaires, en contrôlant les covariables (type de diplôme, âge, statut

d'immigrant, sexe et domaine d'études).⁷ Le tableau 8 présente les résultats de la régression. Le coefficient résultant pour la variable « étudiants ayant terminé ses études » (0,36 an) est la différence de temps passé aux études postsecondaires pour les étudiants qui ont terminé leurs études et ceux qui ne les ont pas terminées, après avoir éliminé d'autres différences. Pour calculer le temps moyen passé aux études postsecondaires pour un étudiant moyen qui abandonne ses études, nous avons multiplié le coefficient de réussite par 0, et les autres coefficients par les proportions d'étudiants n'ayant pas terminé leurs études indiquées dans le tableau 8, puis nous les avons additionnés (3,14 ans). En ce qui a trait au temps moyen passé aux études postsecondaires pour l'étudiant équivalent ayant terminé ses études, nous avons procédé de la même manière, sauf que nous avons multiplié le coefficient de l'étudiant diplômé par 1 (3,5 ans).

Tableau 8 Effet de l'obtention du diplôme sur le temps passé aux études postsecondaires

| | Coef. |
|---|-----------|
| Étudiants ayant terminé ses études | 0,363*** |
| Type de diplôme | |
| Diplôme | 0,644*** |
| Baccalauréat | 2,225*** |
| Groupe d'âge | |
| Âge : 18 | -0,0384 |
| Âge : 19 | -0,208*** |
| Âge : 20-24 | -0,675*** |
| Âge : 25-34 | -0,999*** |
| Âge : 35-54 | -1,089*** |
| Âge : 55+ | -1,31*** |
| Résident permanent/Réfugié | 0,199*** |
| Femme | -0,0161 |
| Domaine d'études | |
| Arts | 0,734* |
| Sciences humaines | 0,885* |

⁷ La SRSA a effectué des analyses de sensibilité supplémentaires en fusionnant l'échantillon complet du SIEP avec les données des dossiers des écoles secondaires de l'Ontario. Cela lui a permis de constater que l'intégration des résultats des écoles secondaires ne changeait pratiquement rien aux estimations calculées pour le sous-échantillon pour lesquels des données étaient disponibles. Le sous-échantillon lui-même diffère considérablement de l'échantillon complet du SIEP, et des modèles équivalents comparant l'échantillon complet et le sous-échantillon montrent que cette différence affecte les estimations. Cela suggère qu'il existe des variations entre les sous-groupes dans les estimations; comme cette étude est principalement axée sur les effets moyens, les variations entre les sous-groupes ne sont pas prises en compte.

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Sciences sociales | 0,685 |
| Affaires | 0,806* |
| Sciences | 1,094** |
| Mathématiques/Informatique | 1,064** |
| Ingénierie | 0,863* |
| Agriculture | 0,715 |
| Santé | 0,812* |
| Services | 0,437 |
| Autres/multiples | 1,043** |
| Constante | 1,518*** |

* p < 0,05, ** p < 0,01, *** p < 0,001

Nous pouvons observer si un étudiant est inscrit dans un établissement postsecondaire pour chaque année du SIEP, mais nous ne connaissons pas la « portée » de cette inscription. En d'autres termes, nous ne savons pas si l'étudiant est inscrit à temps plein ou à temps partiel ou s'il a été inscrit toute l'année. Étant donné que le temps moyen passé pour terminer ses études est généralement plus long que le temps prévu pour l'obtention du diplôme, l'hypothèse d'un taux d'inscription de 100 % est possiblement surestimée. C'est pourquoi nous avons ajusté nos estimations du temps passé aux études postsecondaires sur la base d'une hypothèse d'une inscription à temps plein de 60 %. L'ajustement à 60 % est basé sur la définition d'une charge de cours à temps plein du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Résultats de l'analyse

Considérant l'ajustement à 60 %, le temps passé aux études postsecondaires est de 1,88 an pour la moyenne des étudiants n'ayant pas terminé leurs études et de 2,1 ans pour les étudiants équivalents qui ont obtenu leur diplôme. La différence nette est de 0,22 an. Ces estimations ont été combinées avec les estimations des droits de scolarité et des frais obligatoires décrits ci-dessous. Elles ont également été utilisées pour calculer les autres frais de scolarité, le financement direct des établissements par les pouvoirs publics et les coûts administratifs dont il est question dans les sections suivantes.

De multiples sources de données sur les droits de scolarité et les frais annexes obligatoires ont été explorées, y compris le fichier Frais de scolarité et de subsistance (FSS) et les données du Conseil des universités de l'Ontario (CUO), deux sources accessibles au public, ainsi que les données du ministère des Collèges et Universités fournies par le COQES et les données fournies par le RAFEO. Le FSS et le CUO semblaient être des sources prometteuses, mais ils ne contiennent que les coûts des programmes universitaires. Les données ministérielles fournies par le COQES comprenaient des informations sur les programmes collégiaux et universitaires,

mais il manquait des informations sur les certificats collégiaux, ce qui représente une proportion importante de l'échantillon. Le RAFEO a fourni les droits de scolarité pour les étudiants canadiens en équivalent temps plein et les frais obligatoires pour l'ensemble de la période d'analyse par établissement, niveau d'études et programme, ce que la SRSA a utilisé pour produire l'estimation. Pour produire une estimation pondérée des droits de scolarité annuels moyens et des autres frais obligatoires, nous nous sommes appuyés sur les données publiques d'inscription du SIEP correspondant à la ventilation des coûts fournie par le RAFEO. Nous avons extrait le nombre d'inscriptions d'étudiants canadiens à temps plein par établissement, par diplôme et par domaine d'études⁸. Les droits de scolarité et les coûts pondérés ont ensuite été ajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) en dollars de 2021 et ont fait l'objet d'une moyenne sur sept ans⁹ avant d'être combinés aux estimations du temps passé aux études postsecondaires.

En combinant le multiplicateur du temps passé aux études postsecondaires et la moyenne pondérée des droits de scolarité et des frais obligatoires, nous avons estimé que les étudiants n'ayant pas terminé leurs études payaient 10 427 dollars de droits de scolarité et de frais obligatoires, et que ceux qui terminaient leurs études payaient 11 633 dollars, ce qui donne une différence nette de 1 206 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

⁸ Les données du RAFEO utilisent les codes des facultés tandis que le SIEP utilise les codes de la Classification des programmes d'enseignements (CPE). Le chevauchement entre les deux est important et les quelques catégories restantes non appariées ont été affectées manuellement aux codes de la CPE.

⁹ Une moyenne pondérée qui met davantage l'accent sur les premières années de la fenêtre d'achèvement de sept ans. Les pondérations sont dérivées des données du SIEP sur la proportion de notre échantillon qui était inscrite au cours de chaque année du SIEP.

AUTRES FRAIS DE SCOLARITÉ

La SRSA a estimé les coûts encourus pour poursuivre des études, comme l'équipement, les manuels, les ordinateurs et d'autres fournitures.

Sources de données

Afin de produire des estimations des autres frais de scolarité hormis les droits de scolarité et les frais obligatoires, deux éléments d'information sont essentiels : 1) des *informations sur les inscriptions* afin d'obtenir des estimations du temps passé aux études postsecondaires pour les étudiants qui terminent leurs études et ceux qui ne les terminent pas, et 2) des *informations sur les frais de scolarité* annuels à l'échelle de l'établissement ou du diplôme.

Tableau 9 Sources de données pour les autres frais de scolarité

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|--|---|---|--|---|
| Données sur les autres frais de scolarité | | | | |
| RAFEO [coûts engagés par l'étudiant durant la période d'études : tous les frais de scolarité, livres et fournitures] | Autres frais de scolarité pour les collèges et les universités | Connaître les autres frais de scolarité annuels pondérés en fonction de l'établissement, du diplôme et du domaine d'études pour les relier aux données d'inscription afin d'estimer les frais payés par les étudiants qui ne terminent pas leurs études et les frais qui auraient été payés par les étudiants s'ils avaient terminé leurs études. | Une fois reliée aux données d'inscription ou combinée aux estimations du temps observé et estimé passé aux études postsecondaires à partir des données d'inscription, l'estimation des autres frais de scolarité payés par les étudiants qui ont abandonné leurs études et par les étudiants similaires qui les ont terminées. | Les personnes ayant renoncé aux études postsecondaires ne paient pas ces coûts. |
| SIEP [inscription aux études postsecondaires, programme] Tableau : 37-10-0234-01 | Inscriptions par juridiction, établissement, niveau de diplôme, statut d'immigration, statut d'inscription, et par année. | | | |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La cohorte 2013 des étudiants qui sont entrés dans un programme universitaire de premier cycle à temps plein, un programme de certificat collégial ou un programme de diplôme collégial. Les étudiants n'ayant pas terminé leurs études postsecondaires ne l'avaient pas fait après sept ans (décembre 2019).

Approche analytique

De manière très similaire à la section sur les droits de scolarité et les frais obligatoires, les questions clés auxquelles cette analyse devait répondre étaient les suivantes :

- Quel est le montant des frais de scolarité (autres que les droits de scolarité et les frais annexes) pour les étudiants qui n'achèvent pas leurs études postsecondaires en Ontario?
- Quel aurait été le montant des frais de scolarité (autres que les droits de scolarité et les frais annexes) s'ils avaient terminé leurs études?

L'approche est la même que celle décrite dans la section précédente : estimer le coût annuel moyen associé aux études postsecondaires autres que les droits de scolarité et les frais obligatoires. Ces coûts pondérés sont ensuite multipliés par l'estimation du temps passé aux études postsecondaires provenant de l'analyse précédente.

Résultats de l'analyse

Les seules sources de données collectées pour produire cette estimation proviennent du RAFEO. Ce dernier fournit le coût moyen des livres et de l'équipement pour les étudiants canadiens inscrits à l'équivalent temps plein, par établissement, niveau d'études et programme. Pour produire une estimation pondérée des frais de scolarité annuels moyens (hormis les droits de scolarité et les frais obligatoires), nous nous sommes fiés aux données publiques d'inscription du SIEP correspondant à la ventilation des coûts fournie par le RAFEO. Nous avons extrait le nombre d'inscriptions d'étudiants canadiens à temps plein par établissement, par diplôme et par domaine d'études¹⁰. Les frais de scolarité pondérés ont ensuite été ajustés en fonction de l'indice

¹⁰ Les données du RAFEO utilisent les codes des facultés tandis que le SIEP utilise les codes de la Classification des programmes d'enseignements (CPE). Le chevauchement entre les deux est important et les quelques catégories restantes non appariées ont été affectées manuellement aux codes de la CPE.

des prix à la consommation (IPC) en dollars de 2021 et ont fait l'objet d'une moyenne sur sept ans¹¹ avant d'être combinés aux estimations du temps passé aux études secondaires.

En combinant le multiplicateur du temps passé aux études postsecondaires et la moyenne pondérée des autres frais de scolarité, nous avons estimé que les étudiants n'ayant pas terminé leurs études payaient 2 026 dollars de frais de scolarité et que les étudiants similaires qui terminaient leurs études payaient 2 260 dollars, ce qui donne une différence nette de 234 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

¹¹ En utilisant l'approche de pondération décrite dans la note de bas de page 7.

REVENUS GAGNÉS DURANT LA VIE ACTIVE

La SRSA a estimé les prévisions de revenus de la vie active en fonction des différences de niveaux d'études. Il s'agit de l'un des domaines d'estimation les plus controversés, mais aussi d'un domaine où l'on peut s'appuyer sur de nombreuses recherches antérieures pour estimer les « rendements de l'éducation » (par exemple Psacharopoulos et Patrinos, 2018; OCDE, 2018).

Une dimension essentielle est la possibilité de l'effet « diplôme » (le rendement particulier d'un diplôme par rapport à des connaissances équivalentes acquises sans diplôme). Les dernières estimations canadiennes de l'effet diplôme datent de 2004 (Hui, 2004).

Tableau 10 Sources de données pour les revenus de la vie active

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|---|---|---|---|
| Étude longitudinale et internationale des adultes (LISA) [éducation, revenus, caractéristiques démographiques] | Revenus à court terme des étudiants n'ayant pas terminé leurs études et de ceux qui les ont terminées | Estimer l'effet de l'abandon sur les revenus. | Un modèle d'appariement des scores de propension peut être utilisé pour estimer l'effet à court terme de l'éducation sur les revenus. | L'appariement des scores de propension suppose que la désignation étudiée (abandon) est indépendante des résultats potentiels (revenus) compte tenu d'un ensemble de covariables. Cette hypothèse n'est pas toujours valable lorsqu'il existe des facteurs de confusion non observés qui influencent à la fois l'abandon des études et les revenus, par exemple, les aptitudes. Elle nécessite également un échantillon de grande taille. |
| PLEMT (SIEP et Fichier T1 sur les | Profil d'âge de la cohorte 2013 | Vérifier la répartition par âge | Proportion d'étudiants n'ayant | |

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|---|---|---|---|
| familles). Il n'y a que des données sur les étudiants qui terminent leurs études et ceux qui ne le terminent pas. [caractéristiques démographiques] | | de la cohorte 2013 et les données du recensement. | pas terminé leurs études à différents âges. | |
| Recensement 2001 [niveau de scolarité, informations sur les revenus] | Revenus à court terme des étudiants n'ayant pas terminé leurs études et de ceux qui les ont terminées | Estimer l'effet de l'abandon sur les revenus. | Un modèle d'appariement des scores de propension peut être utilisé pour estimer l'effet à court terme de l'éducation sur les revenus. | L'appariement des scores de propension suppose que la désignation étudiée (abandon) est indépendante des résultats potentiels (revenus) compte tenu d'un ensemble de covariables. Cette hypothèse n'est pas toujours valable lorsqu'il existe des facteurs de confusion non observés qui influencent à la fois l'abandon des études et les revenus, par exemple, les aptitudes. Elle nécessite également un échantillon de grande taille. |
| Recensement – Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (1991) | Revenus à long terme | Estimer les revenus futurs en utilisant des cohortes différentes ou plus anciennes. | Profil âge-revenus pour projeter les revenus des étudiants ayant abandonné leurs études et les étudiants contrefactuels ayant | L'hypothèse est que les jeunes travailleurs d'aujourd'hui finiront par gagner ce que gagnent les travailleurs plus âgés d'aujourd'hui, c'est-à-dire que nous |

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|-----------|-------|-----------------------|---|
| [éducation, revenus, caractéristiques démographiques] | | | terminé leurs études. | supposons que la productivité future des travailleurs qui n'ont pas terminé leurs études sera égale à la productivité des travailleurs actuels. |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La cohorte 2013 des étudiants qui sont entrés dans un programme de premier cycle, de certificat ou de diplôme à temps plein. Les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires ne les avaient pas terminées après sept ans.

Approche analytique

Les questions clés auxquelles cette analyse devait répondre sont les suivantes :

- Quels sont les revenus de la vie active des étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires en Ontario, par rapport aux personnes qui ont renoncé aux études postsecondaires?
- Quels sont les revenus de la vie active des étudiants ayant terminé leurs études postsecondaires en Ontario, par rapport aux personnes qui ont renoncé aux études postsecondaires?

Pour estimer les revenus des étudiants qui ont terminé leurs études de ceux qui ne les ont pas terminées et des personnes qui n'en ont jamais fait, nous avons utilisé le recensement 2001, qui nous permet d'observer les revenus à court terme (jusqu'à l'âge de 25 ans) et de faire des projections sur les revenus futurs (jusqu'à l'âge de 60 ans). Pour estimer les revenus des étudiants qui ont terminé leurs études de ceux qui ne les ont pas terminées et des personnes qui n'en ont jamais fait, nous avons défini les trois groupes selon le niveau de scolarité le plus élevé des personnes interrogées. Le recensement 2001 a été le dernier à permettre une distinction suffisamment détaillée du niveau de scolarité.

Premièrement, un échantillon de personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires en Ontario a été sélectionné à partir du recensement 2001 selon les conditions suivantes :

- Une personne qui n'a pas fréquenté d'école, de collège ou d'université pendant une période de huit mois entre septembre 2000 et mai 2001.
- Le niveau de scolarité le plus élevé de la personne est le diplôme d'études secondaires, sans aucune autre formation.

Deuxièmement, un échantillon d'étudiants ayant terminé leurs études postsecondaires en Ontario a été sélectionné à partir du recensement 2001 selon les conditions suivantes :

- Le niveau de scolarité le plus élevé d'une personne est l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires et supérieures.

Enfin, un échantillon d'étudiants ayant abandonné leurs études postsecondaires en Ontario a été sélectionné à partir du recensement 2001 selon les conditions suivantes :

- Une personne qui a fait des études postsecondaires, mais qui n'a pas de certificat ou de diplôme d'études postsecondaires.

Comme l'échantillon du recensement 2001 est légèrement plus âgé que la cohorte 2013 du SIEP, nous avons corrigé les différences d'âge en pondérant à nouveau les données en fonction des proportions dans chaque groupe d'âge. Les personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires, les étudiants ayant terminé leurs études et ceux qui ne les ont pas terminées peuvent présenter des différences significatives en ce qui concerne les caractéristiques qui influent sur les revenus. Pour corriger certaines de ces différences, une méthode d'appariement des scores de propension est appliquée pour estimer les contrefactuels pour les revenus d'emploi annuels, ce qui implique les étapes suivantes :

- Estimation de la probabilité d'abandon des études postsecondaires par régression d'une variable nominale d'abandon sur des covariables de base (variables décrivant les caractéristiques de l'échantillon, notamment l'âge, l'état civil,¹² le sexe, la première langue officielle parlée et l'appartenance à une minorité visible). Cela a permis d'évaluer la probabilité que le groupe témoin ne termine pas ses études postsecondaires compte tenu de ces caractéristiques.
- Évaluer le cadre commun [les fourchettes de scores de propension où les groupes étudiés et contrefactuels sont tous deux représentés] entre les étudiants ayant abandonné leurs études et les groupes de référence et éliminer les observations en dehors de ce cadre.

¹² La SRSA reconnaît que l'état civil peut potentiellement être endogène aux revenus.

- Évaluer l'équilibre des covariables [entre le groupe étudié et le groupe contrefactuel] après l'appariement. Si la répartition des covariables est similaire entre les groupes, le modèle estime mieux les différences contrefactuelles de résultats que si elles sont dissemblables.
- Utiliser l'approche de l'appariement avec le plus proche voisin pour estimer l'effet de l'abandon des études sur les revenus.¹³

En raison de contraintes liées à la taille de l'échantillon, il n'a pas été possible d'estimer les revenus contrefactuels par âge. Au lieu de cela, nous avons appliqué l'appariement des scores de propension au sein du groupe d'âge 18-27 ans pour estimer les revenus à court terme. Pour la projection des revenus futurs (jusqu'à l'âge de 60 ans), nous avons construit des profils âge-scolarité-revenus en utilisant l'appariement des scores de propension entre les catégories d'âge : 26-33, 34-41, 42-49, 50-57 et 58-65 ans. Nous avons supposé que la productivité future des étudiants n'ayant pas terminé leurs études ressemblerait à celle des travailleurs actuels appartenant à des groupes d'âge et de scolarité similaires.¹⁴ Les revenus les plus élevés de la vie active (jusqu'à 60 ans) ont été estimés comme la somme des revenus à court terme (observés) et à long terme (projétés) du recensement 2001.¹⁵

Analyse de sensibilité

Pour estimer les revenus à court terme (18-25 ans), nous avons également utilisé les données de l'étude LISA et exploré les différences potentielles de compétences/aptitudes entre les personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires, les étudiants ayant abandonné leurs études et ceux qui les ont terminées à l'aide des informations sur les résultats des tests du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). Les estimations indiquent des différences potentielles d'aptitude. Toutefois, en raison de la petite taille des échantillons pour

¹³ Après l'appariement, les différences moyennes standardisées étaient inférieures à 0,1 et les rapports de variance étaient compris entre 0,6 et 1,9. En outre, il y avait du chevauchement dans la distribution des scores de propension entre le groupe étudié et le groupe témoin. En raison des performances de l'appariement avec le plus proche voisin, nous n'avons pas utilisé Calipers.

¹⁴ Il y a toutefois un bémol par rapport aux estimations de la SRSA : elles reflètent un ensemble d'expériences professionnelles différentes vécues par divers individus dans des conditions économiques historiques variables. Personne n'a vécu ces conditions dans leur intégralité, et il est très peu probable qu'elles se reproduisent de manière identique. Néanmoins, ces profils représentent les meilleures estimations que la SRSA pouvait relier aux différents niveaux de scolarité, en utilisant des données réelles sur les revenus. Ceci est particulièrement important lorsqu'il s'agit de l'évaluation des coûts nets, car ces estimations reflètent les différences réelles de revenus en fonction du niveau d'expérience postsecondaire.

¹⁵ Les revenus de retraite ne sont pas estimés en fonction de la prédominance des coûts nets dérivés des estimations et des prévisions de revenus pour les années de travail les plus productives. Notre estimation nécessite l'utilisation de données qui nous permettent d'estimer de manière différente la situation financière des personnes qui entament et finissent un programme d'études postsecondaires, des personnes comparables qui commencent un programme mais ne le terminent pas et des personnes qui n'entament pas d'études postsecondaires du tout. Les indicateurs de ces statuts ne sont pas attachés à tous les ensembles de données.

ces résultats de tests et de l'échantillon en général, nous n'avons pas pu exploiter ces différences de manière fiable et utiliser l'ensemble de données LISA pour l'analyse principale. Dans le cadre d'une autre analyse de sensibilité sur les revenus à court terme, la SRSA a calculé les revenus annuels en utilisant les données fiscales du SIEP-FFT1 comme mesure alternative des revenus.¹⁶ Les résultats obtenus sont semblables à ceux de l'analyse principale.

Pour une validation plus poussée des revenus de la vie active, nous avons combiné le recensement 1991 avec le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre¹⁷ (1991-2021) afin d'estimer les revenus cumulés au fil du temps pour différents niveaux de scolarité. Cette analyse a fourni des points de référence comparatifs pour l'évaluation de nos estimations primaires à partir du recensement 2001.

Résultats de l'analyse

Sur la « durée de vie » utilisée dans cette étude (jusqu'à l'âge de 60 ans, en appliquant un taux d'actualisation de 7 %), nous constatons que la différence de revenus entre les personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires et les étudiants qui ont terminé leurs études est de 401 907 dollars. La différence de revenus entre ces deux catégories est de 1 028 358 dollars indexés de 2021. Il en résulte une différence nette de 626 451 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

¹⁶ Les modèles appliqués à un sous-échantillon pour lequel des données sur les résultats d'études secondaires étaient disponibles suggèrent que de prendre en compte les résultats d'études secondaires ne change pratiquement rien aux estimations calculées pour le sous-échantillon. Le sous-échantillon lui-même diffère considérablement de l'échantillon complet du SIEP, et des modèles équivalents comparant l'échantillon complet et le sous-échantillon montrent que cette différence affecte les estimations. Cela suggère qu'il existe des variations entre les sous-groupes dans les estimations; comme cette étude est principalement axée sur les effets moyens, les variations entre les sous-groupes ne sont pas prises en compte.

¹⁷ La SRSA n'a pas eu accès à l'ensemble des microdonnées brutes et a donc fait une demande personnalisée de tableaux auprès de Statistique Canada.

MANQUE À GAGNER

La SRSA a estimé les revenus que les étudiants aux études postsecondaires auraient pu espérer gagner s'ils avaient travaillé plutôt qu'étudier durant la période passée aux études.

Tableau 11 Sources de données pour le manque à gagner

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|--|---|---|---|
| Recensement 2001 [niveau de scolarité, informations sur les revenus] | Revenus des personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires | Estimer le manque à gagner dans les scénarios réel (abandon) et contrefactuel (achèvement). | Montant observé gagné par les personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires | Les étudiants aux études postsecondaires se trouvent sur le même marché du travail que les personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires. |
| SIEP et SIEP-Fichier T1 sur les familles dans le PLEMT [inscription aux études postsecondaires, caractéristiques du programme, établissement, statut d'achèvement, informations sur le revenu] | Revenus gagnés immédiatement après avoir quitté l'école | | Montant observé gagné par les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires immédiatement après avoir quitté l'école | Le nombre d'années passées aux études postsecondaires influe sur la capacité de revenus des individus, même s'ils n'ont pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires. |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La cohorte 2013 des étudiants qui sont entrés dans un programme de premier cycle, de certificat ou de diplôme à temps plein. Les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires ne les avaient pas terminées après sept ans.

Approche analytique

L'objectif de l'analyse était d'estimer ce qui suit :

- Le manque à gagner pour les étudiants de l'Ontario qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires pendant qu'ils sont aux études.
- Le manque à gagner qu'ils auraient subi s'ils avaient terminé leurs études.

Pour les scénarios réels et contrefactuels, le manque à gagner a été estimé selon des revenus annuels moyens de personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires dans les deux étapes suivantes.

Premièrement, un échantillon de personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires en Ontario a été sélectionné à partir du recensement 2001 selon les conditions suivantes :

- Une personne qui n'a pas fréquenté d'école, de collège ou d'université pendant une période de huit mois entre septembre 2000 et mai 2001.
- Le niveau de scolarité le plus élevé de la personne est le diplôme d'études secondaires, sans aucune autre formation.

Ce groupe sélectionné pour l'analyse était significativement plus âgé que la cohorte 2013 entrant aux études postsecondaires en Ontario. Par conséquent, leur revenu d'emploi annuel moyen surestimerait le manque à gagner parce qu'ils auraient probablement une expérience professionnelle beaucoup plus élevée que celle des personnes entrant aux études postsecondaires. Pour ajuster la différence de profil d'âge, leurs revenus d'emploi moyens en 2000 ont été calculés pour chaque année de 18 à 50 ans, et les résultats ont ensuite été pondérés par la répartition d'âge parmi les étudiants n'ayant pas terminé leurs études postsecondaires pour les personnes ayant entamé des études postsecondaires en Ontario en 2013 dans cette tranche d'âge¹⁸. Le processus a donné 11 561 dollars. Cette valeur a été convertie en dollars indexés de 2021, ce qui correspond à 17 160 dollars.

Deuxièmement, l'estimation ci-dessus du manque à gagner annuel a été utilisée, avec les durées estimées des études postsecondaires des étudiants qui ont abandonné leurs études et qui les ont terminées, pour calculer les valeurs actuelles du manque à gagner dans les scénarios d'abandon et d'obtention du diplôme, respectivement. Avec un taux d'actualisation de 7 %, ce processus a

¹⁸ Cette tranche d'âge couvre la quasi-totalité des étudiants entrant aux études postsecondaires en 2013 en Ontario.

permis d'obtenir respectivement 51 529 et 59 615 dollars pour les deux scénarios, soit une différence de 8 086 dollars.

Analyse de sensibilité

Les personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires et les étudiants ayant abandonné leurs études peuvent présenter des différences significatives en ce qui concerne les caractéristiques qui influent sur les revenus. Pour tenir compte de certaines de ces différences, une méthode fondée sur le score de propension pourrait être appliquée pour estimer les revenus d'emploi annuels contrefactuels si les étudiants n'ayant pas terminé leurs études n'avaient jamais fait d'études postsecondaires.

De même, le profil d'âge des personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires, selon le recensement 2001, était nettement plus élevé que celui des personnes ayant entamé des études postsecondaires en Ontario. Cependant, l'estimation des revenus contrefactuels pour chaque âge par une méthode basée sur le score de propension n'était pas réalisable en raison de problèmes liés à la taille de l'échantillon. Au lieu de cela, nous avons appliqué une méthode basée sur un score de propension aux personnes âgées de 18 à 22 ans, qui représentaient près de 80 % des étudiants n'ayant pas terminé leurs études. Le résultat est similaire à la valeur obtenue dans le processus d'analyse principal ci-dessus.

Dans une autre analyse de sensibilité, la SRSA a calculé les revenus annuels des étudiants n'ayant pas terminé leurs études postsecondaires immédiatement *après avoir quitté l'école* en utilisant les données fiscales du Fichier T1 sur les familles liées au SIEP comme mesure de recharge au manque à gagner annuel.¹⁹ Cette approche, ce qui n'est peut-être pas surprenant, a donné des estimations plus élevées pour le manque à gagner. Toutefois, la différence n'était pas suffisamment importante pour modifier les principales conclusions de l'analyse du coût net.

¹⁹ Les modèles estimés pour un sous-échantillon pour lequel des données sur les résultats d'écoles secondaires de l'Ontario étaient disponibles suggèrent que de prendre en compte les résultats d'études secondaires ne change pratiquement rien aux estimations calculées pour le sous-échantillon. Le sous-échantillon lui-même a des caractéristiques considérablement différentes de celles de l'échantillon complet du SIEP, et des modèles équivalents comparant l'échantillon complet et le sous-échantillon suggèrent que les coûts nets estimés sont différents pour les sous-échantillons. Il faut s'attendre à des variations dans les estimations des sous-groupes, mais la présente étude est axée sur l'estimation des effets moyens sur l'ensemble des non-diplômés. La portée initiale du projet ne comprenait pas la présentation des variations par sous-groupes.

Résultats de l'analyse

Avec un taux d'actualisation de 7 %, l'analyse a permis d'obtenir respectivement 51 529 et 59 615 dollars pour les étudiants n'ayant pas terminé leurs études et pour ceux qui les ont terminées, soit une différence de 8 086 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

IMPÔTS PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX

La SRSA a estimé les différences dans les impôts personnels sur le revenu payés tout au long de la vie (répartis entre impôts fédéraux et provinciaux) découlant des différences de niveaux d'étude.

Tableau 12 Sources de données pour les impôts provinciaux et fédéraux

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|--|-----------------------------------|---|---|--|
| Estimation des revenus de toute une vie selon le simulateur d'impôts CTaCS | Impôt fédéral et impôt provincial | Estimer les impôts fédéraux et provinciaux sur les revenus. | CTaCS simule les impôts pour les années d'imposition jusqu'en 2019. | Les simulations d'impôts pour les années postérieures à 2019 ressemblent toutes à l'année d'imposition 2019. Les simulations sont effectuées pour des personnes célibataires sans personne à charge, dont la seule source de revenus est leur salaire et qui ne bénéficient d'aucune déduction (par exemple, dons, cotisations syndicales, etc.). |

Remarque : Les primes d'assurance-maladie provinciales de l'Ontario ont été incluses dans le calcul de l'impôt provincial.

Échantillon de base à des fins d'estimation

L'échantillon et les revenus de la section Revenus gagnés durant la vie active.

Approche analytique

Les questions clés auxquelles cette analyse devait répondre sont les suivantes :

- Combien d'impôts fédéraux et provinciaux les personnes qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires en Ontario paient-elles sur leurs revenus de toute une vie, par rapport aux personnes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires?
- Combien d'impôts fédéraux et provinciaux auraient-elles payés si elles avaient terminé leurs études, par rapport aux personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires?

Nous utilisons les estimations des revenus gagnés durant la vie active pour simuler les différents impôts à l'aide du simulateur canadien d'impôts et de crédits ([CTaCS](#)). Cet outil utilise des données d'entrée (par exemple, l'année d'imposition, les revenus et la province) pour simuler les impôts provinciaux et fédéraux. CTaCS ne dispose d'informations que pour les simulations jusqu'en 2019. Pour les années d'imposition postérieures à 2019, nous partons de la structure fiscale de 2019. Une autre hypothèse que nous faisons concerne le profil des contribuables simulés. CTaCS permet des entrées optionnelles qui peuvent influer sur les obligations fiscales d'une personne, telles que la taille de la famille, les autres sources de revenus et les déductions fiscales. Nous avons utilisé les paramètres par défaut, qui supposent que les contribuables simulés sont célibataires, sans personne à charge, que leur seule source de revenus est leur salaire et qu'ils ne bénéficient pas de déductions fiscales (par exemple, dons, cotisations syndicales, etc.).

Résultats de l'analyse

La différence d'impôt fédéral et provincial à vie entre les personnes n'ayant jamais fait d'études et celles qui ont abandonné leurs études était de 118 695 dollars. La différence d'impôt fédéral et provincial à vie entre les personnes qui ont terminé leurs études et celles n'ayant jamais fait d'études était de 309 169 dollars. Il en résulte une différence nette de 190 474 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

COTISATIONS À L'ASSURANCE-EMPLOI ET AU RPC

La SRSA a estimé les différences de cotisations à l'assurance-emploi et au Régime des pensions du Canada (RPC) en raison des différences de niveaux d'études.

Tableau 13 Sources de données pour les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|--|--|---|---|--|
| Estimation des revenus de toute une vie selon le simulateur d'impôts CTaCS | Cotisations à l'assurance-emploi et au RPC | Estimer les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC. | CTaCS simule les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC pour les années d'imposition jusqu'en 2019. | Identique à la description de la section précédente. |

Échantillon de base à des fins d'estimation

L'échantillon et les revenus de la section Revenus gagnés durant la vie active.

Approche analytique

Les questions clés auxquelles cette analyse devait répondre sont les suivantes :

- Combien les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires en Ontario paient-ils en cotisations à l'assurance-emploi et au RPC au cours de leur vie, par rapport aux personnes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires?
- Combien auraient-ils payé en cotisations à l'assurance-emploi et au RPC s'ils avaient terminé leurs études, par rapport aux personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires?

Comme il en est pour les impôts, une dérivation simple des cotisations à l'assurance-emploi et au RPC à partir des revenus a été effectuée à l'aide du CTaCS.

Résultats de l'analyse

La différence en cotisations à l'assurance-emploi et au RPC à vie entre les personnes n'ayant jamais fait d'études et celles qui ont abandonné leurs études était de 6 044 dollars. La différence en cotisations à l'assurance-emploi et au RPC à vie entre les personnes qui ont terminé leurs études et celles n'ayant jamais fait d'études était de 10 906 dollars. Il en résulte une différence nette de 4 862 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI ET D'AIDE SOCIALE

La SRSA a estimé les différences de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale versées en raison des différences de niveaux d'études.

Tableau 14 Sources de données pour les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|--|---|---|---|
| Base de données et Modèle de simulation des politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada | Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale | Estimer les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale reçues pour différents niveaux d'études. | La BD/MSPS est un ensemble de données synthétiques représentatif de la population canadienne. | Pour les années postérieures à 2028, nous supposons que la structure de la population est la même qu'en 2028. Les personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires et celles qui ont abandonné leurs études appartiennent à la même catégorie dans la variable « éducation » de la BD/MSPS. |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La BD/MSPS est composée d'un ensemble de données synthétiques représentatif de la population canadienne.

Approche analytique

Les questions clés auxquelles cette analyse devait répondre sont les suivantes :

- Quel montant d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale est versé aux personnes ayant abandonné leurs études postsecondaires par rapport aux personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires?
- Combien auraient-elles reçu en prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale si elles avaient terminé leurs études, par rapport aux personnes qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires?

Pour calculer approximativement les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale en fonction du niveau de scolarité, nous avons utilisé la Base de données et Modèle de simulation des politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. La BD/MSPS est un ensemble de données synthétiques représentatif de la population canadienne. Nous avons utilisé la BD/MSPS pour extraire des approximations de l'assurance-emploi et de l'aide sociale par âge, ainsi que le nombre de personnes par niveau de scolarité par âge. La BD/MSPS ne permet une analyse que jusqu'en 2028, de sorte que nous avons supposé que les années postérieures à 2028 avaient la même structure que celle de 2028.

La BD/MSPS fournit des informations sur l'éducation, mais ses catégories d'éducation ne nous permettent pas de faire la distinction entre les personnes qui n'ont jamais fait d'études et celles qui n'ont pas terminé leurs études, car elles sont toutes réunies dans la catégorie « diplôme d'études secondaires ou études postsecondaires partielles ». Afin d'obtenir un montant approximatif pour les personnes qui n'ont jamais fait d'études, nous avons créé un multiplicateur basé sur la différence en pourcentage des revenus entre les personnes qui n'ont jamais fait d'études et celles qui ont abandonné leurs études afin d'évaluer comment les estimations des prestations d'aide pourraient différer entre ces deux groupes. Cela s'explique par le fait que la principale raison pour laquelle les personnes n'ayant jamais fait d'études postsecondaires reçoivent plus d'aide au cours de leur vie est qu'elles gagnent moins au cours de leur vie.

Résultats de l'analyse

La différence en prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale à vie entre les personnes qui ont abandonné leurs études et celles qui n'ont jamais fait d'études était de 15 012 dollars. La différence en prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale provinciale à vie entre les personnes ayant terminé leurs études et celles qui n'ont jamais fait d'études était de 57 260 dollars. Il en résulte une différence nette de 42 248 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

FINANCEMENT DIRECT DES ÉTABLISSEMENTS PAR LE GOUVERNEMENT

La SRSA a estimé les transferts publics aux établissements en utilisant une formule de péréquation selon le nombre d'étudiants et la durée de leurs études.

Tableau 15 Sources de données pour le financement direct des établissements

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|---|---|--|--|
| Financement public des établissements | | | | |
| <u>Information financière des universités et des collèges (IFUC)</u> (combine IFUNI et IFCOL) [L07 Autres, fédéral (non liés à la recherche), L08 Provincial, L09 Municipal, L10 Autres provinces] | Financement public moyen lié à l'inscription des étudiants sur une base annuelle, qui peut être fusionné avec les estimations d'abandon pour dériver le financement direct réel et perdu des établissements en raison de l'abandon. | Connaître le financement annuel au niveau de l'établissement lié à l'inscription des étudiants et estimer le montant du financement reçu et perdu par l'établissement lorsque les étudiants abandonnent leurs études. | Estimer un montant annuel à transférer par étudiant pour chaque type de transfert (fédéral, provincial, municipal) et appliquer des multiplicateurs fondés sur les caractéristiques des personnes qui ne terminent pas leurs études selon la catégorie d'étudiants et le temps passé aux études postsecondaires. | Les données instantanées du SIEP correspondent au nombre d'étudiants déclarés aux gouvernements à des fins de financement. Le modèle de financement est principalement basé sur les inscriptions. |
| SIEP [inscription aux études postsecondaires, programme] Statistique Canada, tableau :37-10-0018-01 | Inscriptions par juridiction, type d'établissement, niveau de diplôme, statut d'immigration, statut d'inscription, et par année. | | | |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La cohorte 2013 des étudiants qui sont entrés dans un programme universitaire de premier cycle à temps plein, un programme de certificat collégial ou un programme de diplôme collégial. Les étudiants n'ayant pas terminé leurs études postsecondaires ne l'avaient pas fait après sept ans (décembre 2019).

Approche analytique

Les questions clés auxquelles cette analyse devait répondre sont les suivantes :

- Combien les établissements publics d'enseignement postsecondaire de l'Ontario reçoivent-ils en financement public direct par année et par étudiant?
- Quel montant les établissements publics d'enseignement postsecondaire de l'Ontario auraient-ils reçu si les étudiants qui ont abandonné leurs études les avaient terminées?

Comme pour les autres approches décrites ci-dessus, nous avons estimé, à partir de l'IFUC, le montant moyen des transferts publics par année de référence pour l'ensemble des établissements (24 collèges et 21 universités), que nous avons divisé par le nombre d'inscriptions (c'est-à-dire le nombre d'étudiants canadiens inscrit à l'équivalent temps plein) pour obtenir le montant annuel des transferts directs par étudiant. Cette estimation devait ensuite être combinée à l'estimation du temps passé aux études postsecondaires calculée selon le SIEP.

Résultats de l'analyse

L'IFUNI et l'IFCOL indiquent les recettes des établissements postsecondaires au niveau provincial par type, par fonds et par année pour tous les collèges publics et les universités publiques, séparément. Pour produire un financement public par étudiant provenant de sources provinciales et fédérales, nous avons utilisé le type de recette provinciale et fédérale agrégée spécifiquement affectée aux fonds de fonctionnement généraux, ce qui exclut les fonds réservés à la recherche subventionnée ou aux investissements en capital. Les catégories de recettes provinciales et fédérales comprennent les ministères et organismes gouvernementaux respectifs, que les fonds proviennent de subventions ou de contrats²⁰. La part du financement provincial directement liée aux inscriptions constitue les subventions gouvernementales, mais seul l'IFCOL fournit cette information spécifique et non l'IFUNI. Par conséquent, nous avons déterminé que le

²⁰ Une partie des fonds provinciaux provient de transferts fédéraux; les données disponibles ne permettent pas de déterminer ce montant. Ces fonds font donc partie des contributions provinciales.

total des recettes provinciales et fédérales pour le fonctionnement était la mesure la plus proche de celle des subventions, à savoir les cases en rouge dans le tableau 16.

Tableau 16 Fonds communs à l'IFCOL et à l'IFUNI

| Type de recettes | Total des fonds | Type de fonds | | |
|---|-----------------|------------------------|-------------------------|---------|
| | | Fonctionnement général | Recherche subventionnée | Capital |
| Total des recettes | | | | |
| Fédéral | | | | |
| CRSH | | | | |
| Santé Canada | | | | |
| CRSNG | | | | |
| IRSC | | | | |
| Fondation canadienne pour l'innovation | | | | |
| Chaires de recherche du Canada | | | | |
| Autres organismes fédéraux (EDSC, FCI, CRC, etc.) | | | | |
| Non fédéral | | | | |
| Provinciale | | | | |
| Autres provinces | | | | |

Pour produire une estimation pondérée du financement par étudiant provenant de sources publiques, nous nous sommes appuyés sur les données d'inscription accessibles au public. Nous avons extrait le nombre d'inscriptions canadiennes à temps plein et à temps partiel par type d'établissement et par année. Pour produire une estimation de l'équivalent temps plein, tous les étudiants inscrits à temps plein et la moitié des étudiants inscrits à temps partiel ont été combinés. Les transferts fédéraux et provinciaux par étudiant pondérés ont été estimés puis ajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) en dollars de 2021 et ont fait l'objet d'une moyenne sur sept ans²¹ avant d'être combinés aux estimations du temps passé aux études secondaires.

En combinant le multiplicateur du temps passé aux études secondaires et les transferts moyens pondérés, nous avons estimé que les gouvernements provinciaux et fédéral ont transféré en moyenne 14 356 dollars par étudiant ayant abandonné ses études et 16 018 dollars par étudiant qui les a terminées, ce qui donne une différence nette de 1 661 dollars.

²¹ En utilisant l'approche de pondération décrite dans la note de bas de page 7.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

AIDE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT AUX ÉTUDIANTS

La SRSA a estimé l'aide financière reçue par les étudiants ayant terminé leurs études et par ceux qui ne les ont pas terminées.

Selon le rapport 2020 de la vérificatrice générale de l'Ontario, avant les changements majeurs apportés au RAFEO au cours de l'année universitaire 2017-2018, les bénéficiaires de subventions qui abdonnaient leurs études n'étaient pas tenus de rembourser leurs subventions. Compte tenu de l'estimation de la durée des études postsecondaires que nous utilisons, nous avons adopté l'hypothèse selon laquelle les étudiants de la cohorte 2013 qui n'ont pas terminé leurs études n'ont pas été touchés par la conversion des bourses en prêts parce qu'ils ont généralement quitté les études postsecondaires avant que ce changement n'ait lieu.

Tableau 17 Sources de données sur l'aide financière aux étudiants

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|-----------------------------|--|--|---|--|
| Demande de données au RAFEO | Aides financières pour les études postsecondaires | Estimer le montant de l'aide financière reçue par les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires dans des scénarios réels et contrefactuels. | Tableau adapté de statistiques sommaires sur l'aide financière reçue par les étudiants aux études postsecondaires | Le montant de l'aide financière reçue au cours des années d'études ne diffère pas en fonction de l'état d'achèvement des études. |
| SIEP dans le PLEMT | Nombre d'étudiants aux études postsecondaires en Ontario | Ajuster les données agrégées sur l'aide financière du RAFEO afin d'aligner les montants sur l'ensemble des étudiants de l'Ontario. | Nombre d'élèves observés aux études postsecondaires | |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La cohorte 2013 des étudiants qui sont entrés dans un programme de premier cycle, de certificat ou de diplôme à temps plein. Les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires ne les avaient pas terminées après sept ans.

Approche analytique

L'objectif de l'analyse était d'estimer ce qui suit :

- Le montant de l'aide financière que les étudiants de l'Ontario qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires recevraient respectivement du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral pendant leurs études postsecondaires.
- Le montant d'aide financière qu'ils auraient reçu du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral s'ils avaient terminé leurs études.

Pour estimer ces valeurs, la SRSA a obtenu du RAFEO des statistiques sommaires sur l'aide financière reçue par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Les données indiquent le nombre d'étudiants aux études postsecondaires de la cohorte initiale 2013 en l'Ontario qui ont reçu une aide financière provinciale ou fédérale et les montants moyens de ces aides par type d'établissement et par niveau d'études.

Selon ces données, le montant total d'aide financière reçue par la cohorte initiale 2013 au cours d'une année scolaire donnée a été estimé, puis divisé par le nombre d'étudiants de la cohorte 2013 (taille de la cohorte) pour obtenir le montant moyen d'aide financière reçue *par étudiant*^{22,23}. Ce processus a donné 3 350 dollars pour les bourses provinciales et 2 589 dollars pour les bourses fédérales. Les résultats ont ensuite été convertis en dollars indexés de 2021 selon l'IPC.

L'estimation du temps passé aux études postsecondaires, le taux d'actualisation donné et la valeur actuelle de l'aide financière reçue pendant les études postsecondaires ont été estimés pour les scénarios d'abandon des études et d'obtention du diplôme.

²² Les données fournies par le RAFEO couvrent huit années scolaires à partir de l'année 2013-2014. Le montant annuel moyen d'aide financière versée aux étudiants est similaire pour les années scolaires de 2013-2014 à 2016-2017, et par souci de simplicité sans avoir d'effet significatif sur les résultats, la valeur moyenne de l'année scolaire 2013-2014 est utilisée pour représenter un montant typique d'aide financière reçue par les étudiants chaque année.

²³ La taille de la cohorte est obtenue à partir de la taille de l'échantillon utilisé lors de l'analyse du temps passé aux études postsecondaires avec le SIEP.

Résultats de l'analyse

Cette analyse a donné 12 094 dollars d'aide provinciale et 9 347 dollars d'aide fédérale dans le cadre du scénario de l'abandon des études (au total 21 441 dollars), tandis que les valeurs de contrepartie pour le scénario d'obtention du diplôme étaient respectivement 13 418 dollars et 10 370 dollars (au total 23 788 dollars). Il en résulte une différence nette totale de 2 347 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

COÛTS ADMINISTRATIFS (EX., AIDE AUX ÉTUDIANTS, ADMISSIONS)

La SRSA a estimé le coût de la prestation de services aux étudiants.

Tableau 18 Sources de données pour les coûts administratifs

| Source de données | Résultats | Objet | Méthode d'estimation | Hypothèses ou mises en garde |
|---|--|---|---|--|
| <u>Information financière des universités et des collèges (IFUC)</u> (combine IFUNI et IFCOL) [fonctionnement général : bibliothèque, informatique et application générale, administration et soutien à l'enseignement, services aux étudiants] | Calculer les coûts par étudiant des différents services administratifs et soutien à l'enseignement des établissements, ainsi que des services aux étudiants. | Déterminer l'effet de l'abandon des études sur l'administration de divers services et soutiens aux étudiants. | Application de formules dérivées des rapports d'utilisation différentielle de certains établissements aux coûts administratifs déclarés à l'échelle de la province. | La relation entre les services et l'aide aux étudiants et les inscriptions est linéaire. |
| SIEP [inscription aux études postsecondaires, programme] Statistique Canada, <u>Tableau : 37-10-0018-01</u> | Inscriptions par juridiction, type d'établissement, niveau de diplôme, statut d'immigration, statut d'inscription, et par année. | | En l'absence de différences détectables en fonction des résultats des étudiants, des estimations basées sur l'étape et la durée des études pourraient être utilisées. | |

Échantillon de base à des fins d'estimation

La cohorte 2013 des étudiants qui sont entrés dans un programme de premier cycle, de certificat ou de diplôme à temps plein. Les étudiants qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires ne les avaient pas terminées après sept ans.

Approche analytique

Les questions clés auxquelles cette analyse a permis de répondre sont les suivantes :

- Combien les établissements publics d'enseignement postsecondaire de l'Ontario dépensent-ils en coûts administratifs et soutien à l'enseignement ainsi qu'en services aux étudiants, par an et par étudiant?
- Combien les établissements publics d'enseignement postsecondaire de l'Ontario dépensent-ils en coûts administratifs et soutien à l'enseignement ainsi qu'en services aux étudiants pour les étudiants qui abandonnent leurs études et ceux qui les terminent?

Il n'est pas difficile d'accéder aux allocations budgétaires globales et aux dépenses pour les services à l'enseignement et les services aux étudiants, mais il est beaucoup plus difficile d'obtenir des données sur l'utilisation de ces services. L'utilisation n'est pas suivie ni différenciée entre les étudiants, de manière systématique. Il existe également une grande variété de services pour les étudiants au sein des établissements ou des programmes, dont certains sont offerts à tous (par exemple, l'admission et la bibliothèque), tandis que d'autres sont destinés à des étudiants particuliers. Par exemple, certains services sont destinés aux étudiants ayant des besoins particuliers, tandis que d'autres s'adressent à des étudiants très motivés (orientation de carrière, apprentissage par l'expérience, mentorat par les pairs, etc.). Les étudiants qui risquent de partir peuvent utiliser certains services plus souvent (par exemple, l'aide à l'écriture, l'aide financière et l'aide au logement).

Il est donc difficile de fournir une estimation globale permettant de déterminer si les étudiants qui ont terminé leurs études ou ceux qui ne les ont pas terminées sont plus susceptibles d'utiliser ces services, étant donné la grande diversité des offres. Les premières conversations avec les établissements ont révélé que les profils d'utilisation de ces services sont rarement disponibles. En règle générale, la collecte de données n'est effectuée que pour certaines initiatives gouvernementales, telles que les mesures d'accommodement ou les mesures de soutien en santé mentale ou de handicap fournies dans le cadre d'enveloppes budgétaires ponctuelles ou récurrentes.

En l'absence de données sur les services utilisés, l'étude s'est appuyée sur les dépenses de fonctionnement totales des établissements d'enseignement postsecondaire pour établir des

estimations de coûts par étudiant en fonction des inscriptions globales des établissements (et pas seulement de la population concernée par l'échantillon de base, puisque les dépenses ne peuvent pas être ventilées par type de programme). Les estimations des dépenses de fonctionnement des études postsecondaires par étudiant ont ensuite été combinées avec la mesure du temps passé aux études postsecondaires élaborée ci-dessus pour les étudiants qui ont terminé leurs études et ceux qui ne les ont pas terminées.

Résultats de l'analyse

Au total, 17 catégories de dépenses sont communes à l'IFCOL et à l'IFUNI et ces dépenses sont réparties entre neuf types de fonds (tableau 19). Étant donné qu'aucune des combinaisons de catégories de dépenses et de types de fonds n'offre une mesure idéale des coûts administratifs des services aux étudiants, nous avons opté pour l'utilisation des dépenses totales au sein des fonds de fonctionnement général, mises en évidence dans le tableau 19.

Tableau 19 Dépenses et types de fonds disponibles dans l'IFCOL et l'IFUNI

| Catégories de dépenses | Type de fonds |
|---|---|
| Dépenses totales | Total |
| Salaires et traitements | Fonctionnement général |
| Enseignants | Enseignement et recherche non subventionnée |
| Autres salaires et traitements | Bibliothèque |
| Avantages sociaux | Administration générale |
| Acquisitions pour la bibliothèque | Installations physiques |
| Fournitures et dépenses opérationnelles | Services aux étudiants |
| Services publics | Recherche subventionnée |
| Mobilier et équipement | Capital |
| Bourses d'études et autres aides connexes aux étudiants | |
| Honoraires et services contractuels | |
| Services de la dette | |
| Bâtiments | |
| Services relatifs aux terrains et aux sites | |

Pour produire une estimation pondérée des dépenses de fonctionnement par étudiant des établissements d'enseignement postsecondaire, nous nous sommes appuyés sur les données d'inscription accessibles au public. Nous avons extrait le nombre d'inscriptions canadiennes à temps plein et à temps partiel par type d'établissement et par année. Pour produire une estimation de l'équivalent temps plein, tous les étudiants inscrits à temps plein et la moitié des étudiants inscrits à temps partiel ont été combinés. Les dépenses pondérées par étudiant ont été estimées puis ajustées en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) en dollars de 2021 et ont fait l'objet d'une moyenne sur sept ans²⁴ avant d'être combinées aux estimations du temps passé aux études secondaires.

En combinant le multiplicateur du temps passé aux études secondaires et les coûts administratifs moyens pondérés des établissements, la SRSA a estimé que les établissements d'enseignement postsecondaire ont dépensé en moyenne 35 136 dollars par étudiant ayant abandonné ses études et 39 201 dollars par étudiant qui les a terminées, ce qui donne une différence de 4 065 dollars.

Estimations finales

Cases par perspective comptable dans les tableaux 3, 4 et 5.

²⁴ En utilisant l'approche de pondération décrite dans la note de bas de page 7.

APPENDIX B: ESTIMATION SELON L'HYPOTHÈSE D'UNE INSCRIPTION À TEMPS PLEIN ÉQUIVALANT À UNE CHARGE DE COURS DE 100 %

Table 20 Coûts de l'abandon des études postsecondaires par rapport à la renonciation aux études selon l'hypothèse d'une inscription à temps plein équivalant à une charge de cours de 100 %

| | Étudiants | Établissements | Gouvernement de l'Ontario | Gouvernement fédéral | Société |
|---|--------------------|-----------------|---------------------------|----------------------|--------------------|
| Coût de l'abandon des études - coût de la renonciation (si négatif = bénéfice) | | | | | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | 17 378\$ | -17 378 \$ | 0\$ | 0\$ | 17 378\$ |
| Autres frais de scolarité | 3 376\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 3 376\$ |
| Autres frais | | | | | |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 0\$ | -23 927 \$ | 23 718\$ | 210\$ | 23 927\$ |
| Manque à gagner | 86 090\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 86 090\$ |
| Revenus gagnés durant la vie active | -401 907 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -401 907 \$ |
| Impôts provinciaux et fédéraux | 118 695\$ | 0\$ | -39 408 \$ | -79 287 \$ | 0\$ |
| Cotisation à l'assurance-emploi et au RPC | 6 044\$ | 0\$ | 0\$ | -6 044 \$ | 0\$ |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | 15 012\$ | 0\$ | -11 053 \$ | -3 959 \$ | 0\$ |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | -34 352 \$ | 0\$ | 19 377\$ | 14 975\$ | 0\$ |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 0\$ | 58 560\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ |
| Total | -189 664 \$ | 17 255\$ | -7 366 \$ | -74 105 \$ | -271 136 \$ |

Table 21 Coûts de l'obtention du diplôme d'études postsecondaires par rapport à la renonciation aux études selon l'hypothèse d'une inscription à temps plein équivalant à une charge de cours de 100 %

| | Perspective comptable | | | | |
|---|-----------------------|-----------------|---------------------------|----------------------|--------------------|
| | Étudiants | Établissements | Gouvernement de l'Ontario | Gouvernement fédéral | Société |
| Coût de l'obtention du diplôme - coût de la renonciation (si négatif = bénéfice) | | | | | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | 19 389\$ | -19 389 \$ | 0\$ | 0\$ | 19 389\$ |
| Autres frais de scolarité | 3 767\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 3 767\$ |
| Autres frais | | | | | |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 0\$ | -26 696 \$ | 26 462\$ | 234\$ | 26 696\$ |
| Manque à gagner | 94 827\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 94 827\$ |
| Revenus gagnés durant la vie active | -1 028 358 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -1 028 358 \$ |
| Impôts provinciaux et fédéraux | 309 169\$ | 0\$ | -104 389 \$ | -204 780 \$ | 0\$ |
| Cotisation à l'assurance-emploi et au RPC | 10 906\$ | 0\$ | 0\$ | -10 906 \$ | 0\$ |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | 57 260\$ | 0\$ | -56 986 \$ | -273 \$ | 0\$ |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | -37 839 \$ | 0\$ | 21 344\$ | 16 495\$ | 0\$ |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 0\$ | 65 336\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ |
| Total | -570 881 \$ | 19 251\$ | -113 569 \$ | -199 231 \$ | -883 680 \$ |

Table 22 Coûts nets de l'abandon des études postsecondaires selon l'hypothèse d'une inscription à temps plein équivalant à une charge de cours de 100 %

| | Perspective comptable | | | | |
|---|-----------------------|------------------|---------------------------|----------------------|------------------|
| | Étudiants | Établissements | Gouvernement de l'Ontario | Gouvernement fédéral | Société |
| Coûts de l'abandon des études - coûts d'études terminées (valeur du tableau 3 - valeur du tableau 4) | | | | | |
| Droits de scolarité et frais obligatoires | -2 011 \$ | 2 011\$ | 0\$ | 0\$ | -2 011 \$ |
| Autres frais de scolarité | -391 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -391 \$ |
| Autres frais | | | | | |
| Financement direct des établissements par le gouvernement | 0\$ | 2 769\$ | -2 744 \$ | -24 \$ | -2 769 \$ |
| Manque à gagner | -8 737 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | -8 737 \$ |
| Revenus gagnés durant la vie active | 626 451\$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ | 626 451\$ |
| Impôts provinciaux et fédéraux | -190 474 \$ | 0\$ | 64 981\$ | 125 493\$ | 0\$ |
| Cotisation à l'assurance-emploi et au RPC | -4 862 \$ | 0\$ | 0\$ | 4 862\$ | 0\$ |
| Prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale | -42 248 \$ | 0\$ | 45 933\$ | -3 685 \$ | 0\$ |
| Aide financière du gouvernement aux étudiants | 3 486\$ | 0\$ | -1 966 \$ | -1 520 \$ | 0\$ |
| Coûts administratifs (ex., aide aux étudiants, admissions) | 0\$ | -6 776 \$ | 0\$ | 0\$ | 0\$ |
| Total | 381 216\$ | -1 996 \$ | 106 203\$ | 125 125\$ | 612 545\$ |



OTTAWA • VANCOUVER • CALGARY • HAMILTON

MONTRÉAL • REGINA • TORONTO • WINNIPEG